

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

ERNST & YOUNG Audit

ESI Group

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Tour Eqho
2, avenue Gambetta
92066 Paris-La Défense cedex
S.A. au capital de € 5 497 100
775 726 417 R.C.S Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ESI Group

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société ESI Group,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ESI Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Evaluation des frais de développement et codes acquis

Risque identifié	Notre réponse
<p>Le bilan consolidé comprend dans ses actifs incorporels des frais de développement capitalisés et des codes acquis dont la valeur nette comptable s'élève à K€ 32 080 et K€ 7 808 respectivement au 31 décembre 2021.</p> <p>Les frais de développement correspondent principalement à des dépenses de main-d'œuvre directe et de sous-traitance relatives à la création de nouvelles offres ou d'améliorations majeures des solutions existantes.</p>	<p>Nous avons apprécié la conformité du traitement comptable des frais de développement et des codes acquis appliqué par la société aux normes comptables en vigueur ;</p> <p>► nous avons procédé aux rapprochements entre les données comptables et les données de gestion qui présentent une information détaillée des projets capitalisés afin d'apprécier la fiabilité de l'information comptabilisée ;</p> <p>► pour une sélection de projets, nous sommes remontés aux feuilles de temps afférentes et aux justificatifs de date de mise en service ;</p>

Tel que cela est indiqué dans la note 6.1.2. de l'annexe aux comptes consolidés, la capitalisation de ces frais de développement est conditionnée par le respect des critères énoncés dans la norme IAS 38

« Immobilisations incorporelles » et les durées d'amortissement comprises entre 12 et 36 mois sont estimées projet par projet en fonction de la période au cours de laquelle ESI Group prévoit de générer un chiffre d'affaires avec la solution correspondante. Une dépréciation de la valeur nette comptable des frais de développement activés est comptabilisée lorsqu'à la clôture les avantages économiques futurs probables ne sont plus suffisants pour couvrir la valeur résiduelle de l'actif. Cette analyse est réalisée projet par projet.

Tel qu'indiqué dans la note 6.1.1 de l'annexe aux comptes consolidés, dans le contexte du plan « OneESI 2024 - Focus to Grow », le groupe a annoncé le redéploiement d'une partie importante de ses investissements R&D vers des opportunités de croissance et « core-business ». Cela se traduit par des mises au rebut des frais de développement pour un montant net de K€ 14 991 sur l'exercice 2021.

De plus, tel qu'indiqué dans la note 6.1.3 de l'annexe aux comptes consolidés, dans le cadre de ce plan de transformation, ESI Group a identifié, d'une part, des codes sources, qui appartiennent à des activités non maintenues et qui ont été mis au rebut en 2021 pour K€ 5 056 et, d'autre part, des codes qui permettent le développement de logiciels liés aux activités de croissance du groupe et qui sont désormais amortis sur une durée de 8 ans.

L'appréciation du respect des critères de capitalisation des frais de développement, la fixation de la durée d'amortissement et la dépréciation des projets capitalisés, ne générant plus de bénéfices économiques futurs, reposent sur le jugement de la direction et sur la fiabilité des procédures mises en place pour l'identification et la répartition des dépenses entre les différents projets engagés.

Sur cette base, nous avons considéré la capitalisation des frais de développement et des codes acquis comme un point clé de l'audit.

► nous avons vérifié le correct calcul de la charge d'amortissement sur la base des durées établies projet par projet par la direction d'ESI Group ;

► nous avons rapproché la valeur nette comptable individuelle des principaux projets au volume d'affaires futur de la solution afférente figurant dans le dernier business plan communiqué fin 2021 au conseil d'administration ;

► nous avons vérifié le bien-fondé des dépréciations comptabilisées au 31 décembre 2021, s'agissant notamment des projets qui ne sont pas destinés à générer du chiffre d'affaires et des codes qui ne vont pas être maintenus dans le cadre de la nouvelle stratégie du groupe.

■ Comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux licences de logiciels

Risque identifié	Notre réponse
<p>Une part significative du chiffre d'affaires de votre groupe provient de la concession de licences d'utilisation de logiciels et prestations de maintenance associées.</p> <p>Conformément aux dispositions de la norme IFRS 15, les contrats de votre groupe font l'objet d'une analyse en cinq étapes afin de déterminer notamment le prix de la transaction, les différentes obligations de prestation et l'affectation du prix de transaction à chacune d'entre elles. Le chiffre d'affaires réalisé sur les licences de logiciels provient de deux obligations de prestation : l'accès au logiciel (les redevances de droits d'utilisation accordés aux clients finaux), et la prestation de maintenance associée. La part du chiffre d'affaires allouée à la maintenance est déterminée en fonction de la nature de la licence vendue, comme cela est décrit dans la note 4.1 de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>La détermination des obligations de prestation, de l'allocation du prix de transaction entre les différents éléments des contrats, et des modalités de comptabilisation du chiffre d'affaires nécessitent des analyses approfondies et requièrent une part importante de jugement de la direction.</p> <p>Nous avons donc considéré pour ces différentes raisons que la comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux licences de logiciels constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons notamment mené des tests sur les contrats que nous avons jugés les plus significatifs ainsi que sur un échantillon de contrats sélectionnés de manière aléatoire, afin d'apprécier i) l'allocation (selon les principes comptables décrits dans la note 4.1 de l'annexe aux comptes consolidés) du chiffre d'affaires entre chaque élément du contrat, et ii) le montant et la période de comptabilisation du chiffre d'affaires pour chacun de ces éléments.</p> <p>Ces tests consistent notamment à analyser les termes contractuels, recalculer le montant alloué à chaque élément et contrôler la comptabilisation du chiffre d'affaires selon les principes figurant à la note 4.1 de l'annexe aux comptes consolidés, dont nous avons préalablement apprécié la conformité avec les normes IFRS.</p>

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

■ Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité de la directrice générale. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société ESI Group par votre assemblée générale du 22 juin 2021 pour le cabinet KPMG S.A. et du 16 décembre 1997 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2021, le cabinet KPMG S.A. était dans la première année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la vingt-cinquième année (dont vingt-deux années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé).

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 8 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

ERNST & YOUNG Audit

Stéphanie Ortega

Pierre-Henri Pagnon

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Compte de résultat consolidé

(En milliers d'euros)	Note	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Licences et maintenance		111 356	109 201
Consulting		20 773	18 845
Projets cofinancés ^(a)		4 017	4 020
Autres		449	508
Chiffre d'affaires	4.1	136 595	132 573
Coût des ventes	4.8	(33 717)	(33 838)
Frais de recherche et développement	6.1.2	(31 302)	(30 867)
Frais commerciaux et marketing		(38 990)	(40 242)
Frais généraux et administratifs		(21 586)	(23 589)
Résultat opérationnel courant		11 000	4 037
Autres produits et charges opérationnels	4.9	(27 401)	9
Résultat opérationnel		(16 401)	4 046
Résultat financier	7.2	(883)	(1 355)
Quote-part de résultat net des entreprises associées		80	(258)
Résultat avant impôts		(17 204)	2 433
Impôts sur les résultats	8.1	1 280	1 008
Résultat net de l'ensemble consolidé		(18 484)	1 425
Participations ne conférant pas le contrôle		(10)	11
RÉSULTAT NET PART GROUPE		(18 474)	1 414
Résultat net par action (en unité monétaire : euro)	9.3	(3,24)	0,25
Résultat net dilué par action (en unité monétaire : euro)	9.3	(3,24)	0,25

(a) Le Groupe a séparé les projets cofinancés du chiffre d'affaires consulting en 2021, l'information comparative a donc été retraitée.

État des autres éléments du résultat global consolidé

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat net de l'ensemble consolidé	(18 484)	1 425
Éléments recyclables du résultat global		
Variation de la juste valeur des instruments financiers	7	11
Réserves de conversion	1 170	(1 698)
Éléments non recyclables du résultat global		
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des régimes de prestations définies	876	(133)
Total des autres éléments du résultat global	2 053	(1 820)
RÉSULTAT GLOBAL	(16 431)	(395)
Part revenant au Groupe	(16 423)	(403)
Part revenant aux participations ne conférant pas le contrôle	(8)	8

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

Bilan consolidé

(En milliers d'euros)	Note	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif			
Actifs non courants		125 828	145 297
Goodwill	3.2	41 381	41 002
Immobilisations incorporelles	6.1	41 042	63 424
Immobilisations corporelles	6.2	4 094	4 696
Droits d'utilisation des actifs loués	4.7	16 706	17 742
Participation dans les entreprises associées		883	728
Actifs d'impôt différé	8.2	18 391	14 685
Autres actifs non courants	10.1.1	3 102	3 014
Instruments de couverture	7.1.4	229	6
Actifs courants		75 186	71 062
Créances clients	4.2	35 548	33 486
Autres créances courantes	10.1.2	6 371	11 912
Charges constatées d'avance	10.1.3	2 948	3 198
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.1.3	30 319	22 466
TOTAL ACTIF		201 014	216 359
Passif			
Capitaux propres		72 623	87 861
Capitaux propres – part du Groupe		9.1	72 537
Capital		18 192	18 110
Primes		26 986	26 280
Réserves ^(a)		45 256	42 477
Résultat		(18 474)	1 414
Réserves de conversion		577	(502)
Intérêts minoritaires		86	82
Passifs non courants		55 586	63 737
Dettes financières, part à long terme	7.1.2	33 832	39 264
Dettes de location non courantes	4.7	11 818	12 324
Provision pour avantages au personnel	5.3	9 124	11 474
Passifs d'impôt différé	8.2	—	—
Instruments de couverture	7.1.4	4	14
Autres dettes et provisions non courantes	10.2.2	808	661
Passifs courants		72 805	64 761
Dettes financières, part à court terme	7.1.2	8 954	8 148
Dettes de location courantes	4.7	4 552	5 184
Dettes fournisseurs		5 288	6 655
Dettes fiscales et sociales et autres dettes courantes	10.2.1	26 609	22 754
Provisions courantes	10.2.2	7 129	1 624
Passifs sur contrats	4.3	20 273	20 396
TOTAL PASSIF		201 014	216 359

(a) Les autres éléments du résultat global (hors réserves de conversion) sont classés dans les « Réserves ».

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(En milliers d'euros sauf le nombre d'actions)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 31 décembre 2019	6 018 492	18 055	25 833	41 039	987	85 912	71	85 983
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture				11		11		11
Écarts de conversion					(1 695)	(1 695)	(3)	(1 698)
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des régimes de prestations définies				(133)		(133)	0	(133)
Produits et charges comptabilisés en autres éléments du résultat global				(122)	(1 695)	(1 817)	(3)	(1 820)
Résultat net				1 414		1 414	11	1 425
Total du résultat global				1 292	(1 695)	(403)	8	(395)
Augmentation de capital	18 100	54	447	25		526		526
Actions propres				33		33		33
Stock-options et actions gratuites				783		783		783
Transactions avec des minoritaires						—		—
Autres mouvements				722	206	928	3	931
Au 31 décembre 2020	6 036 592	18 110	26 280	43 894	(502)	87 779	82	87 861
Variation de juste valeur								
Des instruments financiers de couverture				7		7		7
Écarts de conversion					1 167	1 167	3	1 170
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des régimes de prestations définies				877		877	(1)	876
Produits et charges comptabilisés en autres éléments du résultat global				884	1 167	2 051	2	2 053
Résultat net				(18 474)		(18 474)	(10)	(18 484)
Total du résultat global				(17 590)	1 167	(16 423)	(8)	(16 431)
Augmentation de capital	27 549	83	705			788		788
Actions propres				(84)		(84)		(84)
Stock-options et actions gratuites				681		681		681
Transactions avec des minoritaires ^(a)				(150)	(51)	(201)	12	(189)
Autres mouvements				34	(37)	(3)		(3)
AU 31 DÉCEMBRE 2021	6 064 141	18 192	26 986	26 785	577	72 537	86	72 623

(a) Transactions avec des minoritaires : il s'agit des rachats des parts minoritaires (ESI Services Tunisie 5 %, Straco 2 %, ESI Japan 3 %, ESI South America 5 % et Hankook ESI 1,2 %).

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat net de l'ensemble consolidé	(18 484)	1 425
Quote-part de résultat net des entreprises associées	(80)	258
Amortissements et provisions ^(a)	14 222	11 575
Impact de la capitalisation des frais de développement	223	(1 841)
Charge d'impôt (exigible et différé)	1 280	1 008
Impôts versés	(2 624)	(1 620)
Gains et pertes financiers latents	(559)	114
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	681	783
Résultat de cessions d'actifs	20 983	20
Marge brute d'autofinancement ^(a)	15 642	11 722
Créances clients et comptes rattachés	(1 010)	9 544
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(1 477)	(1 866)
Autres créances et autres dettes	5 222	(10 444)
Variation du besoin en fonds de roulement	2 735	(2 766)
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	18 377	8 956
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(432)	(918)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 285)	(1 105)
Produits de cession d'actifs	0	0
Acquisitions de filiales nettes de la trésorerie acquise	0	173
Autres opérations d'investissement	(33)	133
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(1 750)	(1 717)
Emprunts et avances conditionnées	716	13 723
Remboursements de prêts, de dettes de location et d'avances conditionnées ^(a)	(11 176)	(19 351)
Augmentation de capital	788	526
Rachats et reventes d'actions propres	(84)	33
Rachats de participations ne conférant pas le contrôle	(380)	
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	(10 136)	(5 069)
Impact des variations de change sur la trésorerie	1 362	55
AUGMENTATION/(DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	7 853	2 225
Trésorerie à l'ouverture	22 466	20 241
Trésorerie à la clôture	30 319	22 466
VARIATION DE TRÉSORERIE	7 853	2 225

(a) L'application de la norme IFRS 16 induisant une hausse des amortissements et le remboursement des dettes de location, elle se traduit par une amélioration de la marge brute d'autofinancement à hauteur de +5,7 millions d'euros en 2021 (contre +5,7 millions d'euros sur l'exercice précédent), avec contrepartie remboursement des dettes dans la partie financement du TFC pour -5,7 millions d'euros (contre -5,7 millions d'euros en 2020).

Informations complémentaires : les intérêts payés sont de -714 milliers d'euros en 2021 (contre -979 milliers d'euros en 2020).

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

Annexe aux comptes consolidés

SOMMAIRE DES NOTES ANNEXES

NOTE 1. Principes comptables	5	NOTE 8. Impôts	30
NOTE 2. Événements significatifs de l'exercice	6	NOTE 9. Capitaux propres et résultat par action	32
NOTE 3. Périmètre de consolidation	7	NOTE 10. Autres éléments de l'actif et du passif	33
NOTE 4. Données opérationnelles	10	NOTE 11. Parties liées	34
NOTE 5. Charges et avantages du personnel	15	NOTE 12. Honoraires des commissaires aux comptes	35
NOTE 6. Immobilisations incorporelles et corporelles	21	NOTE 13. Évènements postérieurs à la clôture	35
NOTE 7. Financement et instruments financiers	25		

NOTE 1. Principes comptables

NOTE 1.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

ESI Group est une société anonyme cotée, immatriculée en France et régie par les dispositions de la loi française. Son siège social est situé 3 bis rue Saarinen à Rungis (94150), France. La Société est mère de 26 filiales réparties à travers le monde (cf. en note 3 de la liste des sociétés consolidées d'ESI Group).

Fondé en 1973, ESI Group augure un monde où l'Industrie accomplit des résultats audacieux, tout en répondant à des enjeux majeurs : impact environnemental, sécurité et confort des consommateurs et des opérateurs, ainsi que des modèles économiques adaptables et durables. ESI fournit des solutions fiables et personnalisées, basées sur la modélisation prédictive de la physique et son expertise en Prototypage Virtuel, qui permettent

aux industries de prendre les bonnes décisions au bon moment, tout en gérant leur complexité. ESI est particulièrement actif dans les secteurs de l'automobile et du transport terrestre, de l'aérospatial, de la défense et du naval, de l'énergie et de l'industrie lourde.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre 2021.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 28 février 2022 et seront présentés pour approbation à l'Assemblée générale du 28 juin 2022.

NOTE 1.2. RÉFÉRENTIEL APPLIQUÉ

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 d'ESI Group ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne à cette date. Ces normes sont disponibles sur le site internet de l'Union européenne.

En outre, les états financiers sont préparés sur la base de la convention du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers, revalorisés à leur juste valeur.

NOTE 1.3. NOUVELLES NORMES IFRS ET INTERPRÉTATIONS

/ Nouvelles normes, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021

Les nouvelles normes d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021 n'ont pas eu d'impact significatif au sein d'ESI Group.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation de nouvelles normes de manière obligatoire postérieurement au 31 décembre 2021.

L'impact éventuel des normes, amendements de normes et interprétations publiés par l'IASB et non encore approuvés par l'Union européenne est en cours d'évaluation par le Groupe. Enfin, en avril 2021, le Board de l'IASB a validé la décision définitive rendue en mars 2021 par le comité d'interprétation des IFRS (IFRS IC) concernant la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel dans le cadre d'un contrat SaaS. Compte tenu des travaux à mener et du temps d'analyse nécessaire pour évaluer les impacts éventuels d'un changement de méthode, la méthodologie utilisée par le Groupe pour comptabiliser ces coûts à la clôture au 31 décembre 2021 demeure inchangée. Les travaux d'analyse sont en cours et se poursuivront au cours des prochains mois de l'exercice 2022.

NOTE 1.4. UTILISATION D'ESTIMATIONS ET D'HYPOTHÈSES

La préparation des états financiers consolidés nécessite la prise en compte d'estimations et d'hypothèses faites par la Direction du Groupe qui ont une incidence sur la valorisation des actifs et passifs, ainsi que sur les montants enregistrés en produits et en charges au cours de l'exercice. Les estimations portent notamment, mais de façon non limitative, sur les hypothèses utilisées dans la détermination des impacts relatifs aux options et actions gratuites attribuées à certains salariés, sur les regroupements d'entreprises,

la reconnaissance du chiffre d'affaires, les dépréciations d'actifs immobilisés (dont les frais de développement capitalisés), l'estimation de la durée de vie des actifs immobilisés, la durée d'utilité des actifs incorporels acquis dans le cadre des regroupements d'entreprises, l'évaluation des actifs d'impôts différés, les provisions pour dépréciation des créances clients, les charges d'impôt ainsi que les provisions pour risques et litiges et les provisions au titre des engagements postérieurs à l'emploi.

NOTE 2. Événements significatifs de l'exercice

/ Conséquences financières du nouveau plan stratégique – coûts de restructuration

Le Groupe a initié en 2021 son nouveau plan de croissance et de profitabilité « OneESI 2024 – Focus to Grow ».

Cette transformation s'est traduite par des réductions d'effectifs ainsi que la dépréciation d'actifs incorporels relatifs aux projets de développement de logiciels désormais considérés comme non essentiels ou ne correspondant pas aux offres produits du Groupe.

L'impact de cette restructuration est estimé à 27,4 millions d'euros, dont 6,7 millions d'euros concernant des coûts pour départs déjà notifiés et 20,7 millions d'euros de dépréciations d'actifs.

/ Évolution du périmètre de consolidation

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- En mars, ESI Group a acquis les 5 % de part minoritaire de la filiale ESI Services Tunisie pour 61 milliers d'euros ;
- En avril, l'entité Civitec a été absorbée par ESI Group ;
- En juin, ESI Group a acquis les 2 % de part minoritaire de la filiale Straco pour 95 milliers d'euros et a procédé à l'absorption de cette dernière ;
- En septembre, ESI Group a procédé au rachat de 3 % des titres d'ESI Japan pour 96 milliers d'euros ;
- En décembre, le Groupe a racheté les 5 % de part minoritaire d'ESI South America pour 50 milliers d'euros et les 1,2 % de part minoritaire de la filiale Hankook ESI pour 27 milliers d'euros.

NOTE 3. Périmètre de consolidation

NOTE 3.1. PRINCIPES COMPTABLES LIÉS AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION



/ Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont réalisés en appliquant la méthode de l'acquisition :

- Les actifs identifiables acquis et passifs repris sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition ;
- La participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (intérêts minoritaires) est évaluée soit à la juste valeur (méthode du goodwill complet), soit en retenant la quote-part de l'actif net identifiable de l'entité acquise (méthode du goodwill partiel). Cette option est disponible au cas par cas pour chaque opération de regroupement d'entreprises.

Les ajustements de prix éventuels du regroupement d'entreprises sont valorisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Après la date d'acquisition, l'ajustement de prix est évalué à sa juste valeur à chaque arrêté des comptes. Au-delà d'une période d'un an à compter de la date d'acquisition, tout changement de cette juste valeur sera constaté en résultat. À l'intérieur de ce délai d'un an, les changements de cette juste valeur explicitement liés à des événements postérieurs à la date d'acquisition seront également comptabilisés en résultat. Les autres changements seront comptabilisés en contrepartie du goodwill.

Lorsque les actionnaires minoritaires de sociétés consolidées disposent d'options de vente de leur participation, cette dette est mesurée à la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option et est classée dans le poste « Autres dettes non courantes » ou « Autres dettes courantes » selon sa date d'échéance, le solde affectant le poste d'écarts d'acquisition (méthode du goodwill complet) ou les capitaux propres du Groupe (méthode du goodwill partiel). La variation de la dette imputable à l'actualisation est comptabilisée en résultat financier. Les variations ultérieures de la juste valeur de la dette sont constatées en contrepartie des capitaux propres du Groupe.

À la date d'acquisition, l'écart d'acquisition correspond à la différence entre :

- La juste valeur de la contrepartie transférée, augmentée du montant des intérêts non contrôlant dans l'entreprise acquise et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, ainsi réévaluée par le compte de résultat ; et
- La juste valeur nette des actifs et des passifs identifiables acquis.

Le Groupe a 12 mois à partir de la date d'acquisition pour déterminer les justes valeurs des actifs et des passifs et arrêter le montant de l'écart d'acquisition. Lorsque le prix d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs et passifs identifiés et passifs éventuels acquis, l'écart est immédiatement reconnu en résultat.

En application des normes IFRS, l'écart d'acquisition n'est pas amortissable et fait l'objet d'un test de dépréciation à minima annuel, ou lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié. Pour les besoins de ce test, l'écart d'acquisition est affecté à des unités génératrices de trésorerie (« UGT »).

Les coûts directement attribuables aux acquisitions sont comptabilisés en charge à mesure qu'ils sont engagés et présentés sur une ligne séparée du compte de résultat intitulée « Autres produits et charges opérationnels ».

Pour les actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupement d'entreprises, la charge d'amortissement est comptabilisée dans le résultat opérationnel courant, répartie entre les Frais de recherche et développement et les frais commerciaux et marketing, selon la nature de l'actif amorti. Les actifs de relation clientèle, dont la durée d'amortissement est déterminée lors de chaque acquisition en fonction du profil de l'activité acquise, sont amortis et la dotation aux amortissements est comptabilisée dans la rubrique « Frais commerciaux et marketing » du compte de résultat.



/ Tests de dépréciation des écarts d'acquisition

ESI Group ne retient qu'une seule UGT pour l'ensemble du groupe. La stratégie d'ESI Group est d'axer son développement sur l'innovation provenant de ses efforts de R&D pilotés centralement, de l'intégration de technologies acquises (codes sources, algorithmes, lois physiques) et de s'appuyer sur des filiales de distribution managées par le Groupe.

Au fur et à mesure du développement du Groupe, il est apparu que certaines technologies acquises pour résoudre un problème précis pouvaient être utilisées pour résoudre d'autres problèmes que ceux du domaine initial. L'intégration de ce portefeuille de technologies dans les logiciels du Groupe conduit à une combinatoire qui permet d'utiliser potentiellement toutes les technologies dans tous les produits en fonction des solutions à apporter. La conséquence de cette intégration toujours plus forte est qu'il est de plus en plus difficile d'allouer les revenus à une technologie précise et donc de structurer une UGT pour chaque technologie ou logiciel.

D'autre part les revenus d'une filiale de distribution sont dépendants de sa propre efficacité commerciale mais sont avant tout dépendants de l'offre de logiciels.

Le test de dépréciation est basé sur l'actualisation des flux de trésorerie attendus en fonction des perspectives commerciales, de la pénétration de la technologie et de la situation concurrentielle. Les données utilisées sont les suivantes :

- Le dernier exercice clos pour l'année de référence (N) ;
- Les données de budget pour l'année N+1 ;

- Les données du plan d'affaires pluriannuel pour les années N+2 à N+5.

Les flux de trésorerie sont issus du plan d'affaires élaboré par la Direction du Groupe.

Le taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2021 est le coût moyen pondéré du capital du groupe ajusté notamment d'une prime de risque. Il s'établit à 10,46 % contre 8,56 % au 31 décembre 2020.

La valeur actuelle de l'UGT est déterminée en additionnant :

- La valeur actuelle des flux de trésorerie attendus sur la période explicite de cinq ans telle que décrits ci-dessus ;
- La valeur terminale correspondant à la capitalisation à l'infini du flux de trésorerie de la dernière année de la période explicite. Le taux de croissance à long terme retenu est de 3 %.

Cette valeur actuelle permet d'attester de la valeur d'utilité des actifs considérés ou bien sert de base au calcul de leur dépréciation éventuelle.

Les tests de dépréciation au 31 décembre 2021 sur l'UGT n'ont montré aucune perte de valeur pour ces actifs. Une analyse de la sensibilité du test aux variations raisonnablement possibles des hypothèses clés a été menée en retenant une hausse de 1 % du taux d'actualisation ou une baisse de 1 % du taux de croissance à long terme. Cette variation des hypothèses clés n'aboutit pas à une dépréciation. La Direction du Groupe estime qu'aucun changement raisonnable possible dans les hypothèses clés mentionnées ci-dessus n'aurait pour conséquence de porter la valeur recouvrable de l'UGT à un montant significativement inférieur à sa valeur comptable.

NOTE 3.2. ÉVOLUTION DU GOODWILL

/ Exercice 2021

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020	Augmentation	Diminution	Écart de change	31 décembre 2021
Valeurs brutes	41 002			379	41 381
TOTAL VALEURS NETTES	41 002			379	41 381

/ Exercice 2020

(En milliers d'euros)	31 décembre 2019	Augmentation	Diminution	Écart de change	31 décembre 2020
Valeurs brutes	41 449			(447)	41 002
TOTAL VALEURS NETTES	41 449		0	(447)	41 002

Il n'y a pas eu d'acquisition au cours des exercices 2020 et 2021.

NOTE 3.3. AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS ACQUIS DANS LE CADRE DE REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Depuis le 31 janvier 2019, les amortissements d'actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont classés dans le « Résultat opérationnel courant », répartis entre les « Frais de recherche et développement » et les « Frais commerciaux et marketing », en fonction de la nature des incorporels amortis (respectivement codes et actifs de relation clientèle).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'amortissement des codes représente une charge de 1 129 milliers d'euros contre 819 milliers d'euros au cours de l'exercice précédent, et l'amortissement des actifs de relation clientèle représente une charge de 398 milliers d'euros contre 406 milliers d'euros au cours de l'exercice précédent.

NOTE 3.4. LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Le tableau suivant présente les dates de création et sièges sociaux des filiales et la fraction de capital détenue directement ou indirectement :

Filiales	Date de création ou acquisition	Siège social des filiales	% de capital détenu	
			31 décembre 2021	31 décembre 2020
Sociétés consolidées				
Engineering System International	Avril 1973	Paris, France	100 %	100 %
Engineering System International GmbH	Juillet 1979	Eschborn, Allemagne	100 %	100 %
ESI Japan, Ltd.	Juillet 1991	Tokyo, Japon	100 %	97 %
ESI North America, Inc.	Mars 1992	Troy, Michigan, États-Unis	100 %	100 %
Hankook ESI Co., Ltd.	Septembre 1995	Séoul, Corée du Sud	100 %	99 %
ESI Group Hispania s.l.	Février 2001	Madrid, Espagne	100 %	100 %
STRACO SA	Avril 2001	Compiègne, France	0 %	98 %
Mecas ESI s.r.o.	Mai 2001	Plzen, République tchèque	95 %	95 %
ESI UK Ltd.	Janvier 2002	Londres, Angleterre	100 %	100 %
ESI US Holdings, Inc.	Août 2002	Dover, Delaware, États-Unis	100 %	100 %
ESI US R&D, Inc.	Août 2002	San Diego, Californie, États-Unis	100 %	100 %
Calcom ESI SA	Décembre 2002	Lausanne, Suisse	99 %	99 %
ESI Software (India) Private Ltd.	Février 2004	Bangalore, Inde	100 %	100 %
Hong Kong ESI Co., Ltd.	Février 2004	Hong Kong, Chine	100 %	100 %
ESI-ATE Holdings Ltd.	Juillet 2006	Hong Kong, Chine	100 %	100 %
ESI South America Comercio e Servicios de Informatica, Ltda	Juin 2008	São Paulo, Brésil	100 %	95 %
ESI Italia s.r.l.	Septembre 2008	Bologne, Italie	100 %	100 %
ESI Services Tunisie	Avril 2009	Tunis, Tunisie	100 %	95 %
ESI Group Beijing Co., Ltd.	Octobre 2010	Pékin, Chine	100 %	100 %
ESI Software Germany GmbH	Août 2011	Stuttgart, Allemagne	100 %	100 %
ESI Nordics AB	Décembre 2011	Sollentuna, Suède	100 %	100 %
Open CFD Ltd.	Septembre 2012	Berkshire, Angleterre	100 %	100 %
ESI Services Vietnam Co., Ltd.	Décembre 2013	Ho Chi Minh City, Vietnam	100 %	100 %
CIVITEC SARL	Mars 2015	Versailles, France	0 %	100 %
ESI ITI GmbH	Janvier 2016	Dresde, Allemagne	100 %	100 %
ITI Southern Europe SARL	Janvier 2016	Rungis, France	100 %	100 %
Sociétés en mise en équivalence				
JV AECC-ESI (Beijing) Technology Co., Ltd.	Février 2014	Pékin, Chine	35 %	35 %

NOTE 4. Données opérationnelles

NOTE 4.1. CHIFFRE D'AFFAIRES



Le chiffre d'affaires du Groupe provient de deux activités principales : la concession de licences de logiciels et une activité de services.

Le Groupe comptabilise un contrat avec un client dès qu'il existe un accord écrit qui crée des droits et des obligations juridiquement exécutoires, comprenant les conditions de paiement, que le contrat a une substance commerciale, et que le recouvrement de la contrepartie est probable.

Une obligation de prestation est une promesse dans un contrat avec un client de transférer des produits ou des services, distincte des autres promesses du contrat.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque le contrôle d'un produit ou d'un service est transféré à un client, pour un montant qui reflète la contrepartie à laquelle la Société s'attend à avoir droit en échange de ces produits ou services.

/ Licences d'utilisation et maintenance

Le chiffre d'affaires réalisé sur les licences de logiciels provient des redevances de droit d'utilisation accordé aux clients finaux, et des prestations de maintenance associées. Les prestations de maintenance correspondent aux mises à jour et à un support technique.

L'activité est réalisée au travers de trois types de contrats :

- L'octroi de licences annuelles renouvelables, incluant un droit d'utilisation du logiciel accompagné de prestations de maintenance pour une durée d'un an ;
- L'octroi de *Paid-Up Licences* conférant aux clients finaux un droit d'utilisation du logiciel pour une durée indéterminée, accompagné de prestations de maintenance pour une durée d'un an – avec possibilité de renouvellement au travers d'un contrat de maintenance ;
- Les contrats de maintenance, habituellement souscrits par les clients ayant acquis une *Paid-Up Licence* au cours des années précédentes, pour maintenir la continuité de cette prestation.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 15, les contrats du Groupe font l'objet d'une analyse en cinq étapes afin de déterminer les obligations de prestations les composant et l'allocation de prix correspondante. Deux obligations de prestations ont été identifiées : l'accès au logiciel (soit la licence elle-même) et la prestation de maintenance.

Pour les contrats de licence annuelle et les *Paid-Up Licences*, la répartition du prix a été réalisée selon l'approche résiduelle. En résulte l'affectation de 15 % du prix des contrats de licence annuelle à la prestation de maintenance, et 5 % pour les contrats de *Paid-Up Licence*. Le chiffre d'affaires de la part d'accès au logiciel est reconnu au moment de la mise à disposition du logiciel au client, celui relatif à la prestation de maintenance est reconnu linéairement sur la durée annuelle du contrat.

/ Prestations de services

Le chiffre d'affaires issu des prestations de services correspond principalement à des prestations de consulting et de formation. À noter que les prestations de consulting n'intègrent pas d'action de modification/customisation des logiciels et de ce fait constituent une obligation de prestation distincte de l'octroi de licences.

Le chiffre d'affaires consulting est constaté à l'avancement des projets, les coûts sont comptabilisés lorsqu'encourus. Les contrats dégageant une perte finale probable font l'objet d'une provision pour perte à terminaison, inscrite au passif du bilan. La perte est provisionnée en totalité dès qu'elle est connue et estimée de manière fiable, quel que soit le degré d'avancement.

Le chiffre d'affaires de formation est constaté à réalisation des prestations.

/ Backlog (IFRS 15)

Le *backlog* du groupe pour l'activité Licences se compose de toutes les commandes fermes reçues des clients à la date de clôture, dont l'exécution débute à compter du premier jour de l'exercice suivant.

Bien que la majorité des contrats de Licences soient renouvelables d'un exercice sur le suivant, ce n'est qu'à la réception du bon de commande signé pour l'année suivante que le montant correspondant est inclus dans le *backlog* – les bons de commande étant souvent reçus peu de temps avant le début de la période d'exécution associée, ceci explique le niveau de *backlog* de cette activité vs. sa forte composante récurrente.

Pour l'activité Services, le *backlog* correspond d'une part au reste à faire sur les contrats dont l'exécution a débuté, d'autre part, aux contrats signés à la date de clôture dont l'exécution débutera à compter du premier jour de l'exercice suivant.

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Total licences et maintenance	111 356	109 201
Consulting	20 773	18 845
Projets cofinancés	4 017	4 020
Autres revenus	449	508
Total prestations de services	25 239	23 372
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	136 595	132 573

Le *backlog* au 31 décembre 2021 s'élève à 42 millions d'euros (contre 37 millions d'euros à fin 2020), dont 40 millions d'euros pour l'activité Licences (contre 35 millions à fin 2020) et 2 millions d'euros pour les Services (contre 2 millions d'euros à fin 2020).

Les 10 premiers clients du Groupe représentent un chiffre d'affaires de 56,5 millions d'euros (contre 52,2 millions d'euros à fin 2020), soit 41 % du chiffre d'affaires total, dont 44 millions d'euros pour l'activité Licences et maintenance (contre 40,9 millions d'euros à fin 2020) et 12,5 millions d'euros pour les Services (contre 11,3 millions d'euros à fin 2020). Il s'agit principalement de clients du secteur automobile.

NOTE 4.2. CLIENTS



Les actifs du poste Clients sont comptabilisés initialement à la valeur nominale compte tenu du caractère non significatif des effets de l'actualisation. Les créances clients sont, par la suite, comptabilisées au coût amorti, diminué le cas échéant des dépréciations résultant du caractère non recouvrable de leur montant et de l'estimation des pertes attendues.

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation reposant sur la probabilité de leur recouvrement déterminée en fonction de la typologie des créances, est inférieure à leur valeur comptable. Selon la nature des créances, le risque assorti aux créances douteuses est apprécié individuellement ou à partir de méthodes statistiques. La dépréciation des comptes clients reflète la meilleure estimation du risque inhérent à l'actif concerné.

/ Actifs et passifs sur contrats

Le Groupe présente le droit à contrepartie en échange de produits ou de services transférés à un client soit en créances clients, soit en actifs sur contrats. Une créance est un droit à la contrepartie qui est inconditionnel, contrairement à un actif sur contrat qui est un droit à la contrepartie conditionné par des facteurs autres que le passage du temps.

Les actifs sur contrats de la Société sont issus des montants non facturés au client, lorsque le droit à la contrepartie est subordonné à l'achèvement d'un jalon ou soumis à l'acceptation du client.

Le montant de la facturation excédant le chiffre d'affaires comptabilisé est présenté dans les passifs sur contrats.

Détails du poste Clients

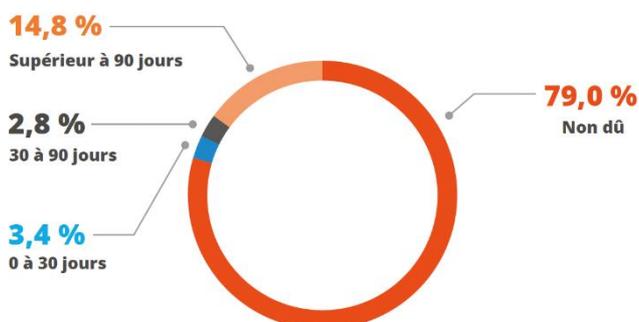
(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Clients et comptes rattachés	40 204	38 569
Dépréciation des créances clients	(4 656)	(4 227)
TOTAL CLIENTS NETS DES DÉPRÉCIATIONS	35 548	34 342

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020	Variation de Périmètre	Dotations	Reprises	Écart de change	Autres mouvements	31 décembre 2021
Dépréciation	(4 226)		(866)	433	(32)	35	(4 656)
TOTAL	(4 226)	—	(866)	433	(32)	35	(4 656)

La clientèle du Groupe se compose pour l'essentiel :

- De grands comptes industriels, en particulier dans les secteurs automobile, aérospatial, sidérurgique ;
- D'administrations pour des projets gouvernementaux ou de défense ;
- D'organismes universitaires.

Ancienneté des comptes clients au 31 décembre 2021



	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Non dû	28 096	21 138
0 à 30 jours	1 199	862
30 à 90 jours	1 000	2 762
Supérieur à 90 jours	5 253	9 580
TOTAL	35 548	34 342

Le montant des créances supérieures à 90 jours inclut notamment des créances sur des clients étatiques ou para étatiques chinois dont les délais de recouvrement sont significatifs.

/ Actifs sur contrats

Les contrats liés à l'activité Licences font généralement l'objet d'une facturation en début de période d'accès au logiciel, aussi cette activité ne génère pas de facture à émettre ni d'actif sur contrats.

L'activité Services, correspondant principalement à des prestations de consulting, fait l'objet de modalités de facturation variées, définies dans les contrats clients. En cas d'échéanciers de facturation décorrélés de la cadence de réalisation des prestations, les contrats peuvent faire l'objet de factures à émettre (dans la grande majorité des cas) ou d'actifs sur contrats (cas rares, lorsque les jalons d'avancement des prestations nécessitent une acceptation client).

NOTE 4.3. PASSIFS SUR CONTRATS

Les contrats liés à l'activité Licences font l'objet d'une facturation en début de période d'accès au logiciel, aussi l'intégralité du chiffre d'affaires, relatifs aux prestations de maintenance restant à reconnaître sur l'exercice suivant, représente des passifs sur contrats. Ce principe est d'une façon générale également applicable

à l'activité Services, où la facturation peut faire l'objet d'un échéancier mais où les échéances précèdent globalement la réalisation des prestations.

Le délai d'apurement des passifs sur contrats est de un an maximum pour la majorité des contrats.

NOTE 4.4. CHARGES OPÉRATIONNELLES PAR NATURE

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Achats et charges externes	(10 805)	(10 705)
Locations court terme et sur actifs de faible valeur	(1 344)	(1 971)
Honoraires	(3 333)	(4 362)
Impôts et taxes	(309)	(604)
Amortissements et provisions	(10 415)	(11 064)
Frais de personnel ^(a)	(91 343)	(93 441)
Autres charges externes	(8 047)	(6 390)
Total des charges opérationnelles courantes	(125 596)	(128 536)
Autres produits et charges opérationnels	(27 401)	9
TOTAL DES CHARGES OPÉRATIONNELLES	(152 998)	(128 527)

(a) Les frais de personnel sont détaillés en note 5.2.

NOTE 4.5. INFORMATIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Les secteurs opérationnels sont des composantes du Groupe pour lesquelles des informations financières isolées sont disponibles, et dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par la Direction de la Société, en vue d'évaluer leurs performances et de décider de l'affectation des ressources. ESI Group opère sur un segment unique car le fonctionnement des deux activités identifiées par le Groupe (concessions de licences de logiciels et prestations de services) est étroitement lié. Conformément aux paragraphes 31 à 34 de la norme IFRS 8, ESI Group présente les revenus des activités ordinaires et les actifs non courants par grande zone géographique (Europe, Asie, Amériques).

Le Groupe développe, commercialise et assure le support technique de logiciels permettant aux ingénieurs de prévoir et d'améliorer, par le moyen d'essais virtuels, la performance et la qualité attendue d'un produit en fonction d'un ensemble de contraintes.

Le chiffre d'affaires est réparti sur les zones géographiques sur lesquelles il est effectivement réalisé.

(En milliers d'euros)	Europe, Moyen-Orient et Afrique	Asie-Pacifique	Amériques	Éliminations	Consolidé
Exercice clos le 31 décembre 2021					
Clients externes	65 767	49 716	21 112		136 595
Sociétés intragroupe	69 871	1 957	2 524	(74 352)	—
Ventes nettes	135 638	51 673	23 637	(74 352)	136 595
ACTIFS AFFECTÉS	237 271	52 268	22 173	(110 697)	201 014
Exercice clos le 31 décembre 2020					
Clients externes	62 597	50 109	19 867		132 573
Sociétés intragroupe	77 114	9 267	6 242	(92 623)	—
Ventes nettes	139 711	59 376	26 109	(92 623)	132 573
ACTIFS AFFECTÉS	326 225	53 362	33 419	(196 648)	216 359

Les opérations intragroupe sont essentiellement constituées par des redevances versées par les filiales du Groupe. Ces redevances sont proportionnelles au chiffre d'affaires Licences et basées sur les pratiques constatées entre éditeurs et distributeurs de logiciels dans le secteur d'activité couvert par ESI Group.

NOTE 4.6. ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Au 31 décembre 2021, ESI Group est engagé dans une caution auprès du Crédit du Nord pour un montant de 82 milliers d'euros, mise en place en novembre 2012, à échéance 28 novembre 2021 plus six mois.

NOTE 4.7. CONTRATS DE LOCATION



La norme IFRS 16 prévoit un modèle unique de comptabilisation chez le preneur qui nécessite de reconnaître les actifs et passifs issus de contrats de location. Selon ce modèle, la dotation aux amortissements de l'actif est comptabilisée en charge opérationnelle et le coût de la dette envers le bailleur est comptabilisé en charge financière.

Conformément à la norme IFRS 16, les contrats de location sont enregistrés en immobilisations corporelles au titre d'un droit d'utilisation de l'actif loué. Ces contrats sont comptabilisés au commencement du contrat pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location en contrepartie d'un passif, correspondant aux passifs de loyers dus au bailleur. Ces immobilisations sont amorties de façon linéaire sur la durée du contrat de location qui correspond à la période non résiliable de chaque contrat sauf si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer les options de renouvellement prévues contractuellement.

Le Groupe a choisi d'utiliser les deux exemptions permises par la norme en continuant de constater une charge de loyer opérationnelle pour les contrats d'une durée inférieure à 12 mois (hors contrats renouvelables par tacite reconduction – application de l'interprétation ci-dessous) ou ceux dont l'actif sous-jacent est de faible valeur.

Le Groupe a appliqué, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019, l'interprétation de l'IFRS IC relative à l'appréciation des durées exécutoires des contrats de location. Le Groupe a mis en œuvre les décisions de l'IFRS IC, publiées le 16 décembre 2019, sur l'appréciation des durées de location pour les contrats renouvelables par tacite reconduction ou sans date d'échéance contractuelle. L'IFRS IC confirme qu'il faut déterminer la période exécutoire, en retenant une vision économique, au-delà des caractéristiques juridiques. Les contrats concernés sont essentiellement les baux immobiliers et les locations de véhicules.

Pour déterminer les passifs de loyers, le Groupe a actualisé les paiements de loyers futurs en utilisant le taux de financement moyen pondéré du groupe de 2,5 %.

À l'actif, les droits d'utilisation des actifs loués représentent au 31 décembre 2021 une valeur nette comptable de 16 707 milliers d'euros, dont 29 403 milliers d'euros de valeur brute et 12 696 milliers d'euros d'amortissements.

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020	Augmentation	Diminution	Autres	31 décembre 2021
Droits d'utilisation – valeurs brutes	28 263	5 224	(4 093)	8	29 402
Dont bureaux	25 486	4 890	(3 443)	8	26 941
Dont véhicules	2 777	334	(650)	—	2 461
Droits d'utilisation – amortissements	(10 522)	(5 736)	3 566	(4)	(12 696)
Dont bureaux	(9 189)	(4 943)	2 915	(4)	(11 221)
Dont véhicules	(1 333)	(793)	651	—	(1 475)
Droits d'utilisation – valeurs nettes	17 741	(512)	(527)	4	16 706
Dont bureaux	16 297	(53)	(528)	4	15 720
Dont véhicules	1 444	(459)	1	—	986

(En milliers d'euros)	31 décembre 2019	Augmentation	Diminution	Autres	31 décembre 2020
Droits d'utilisation – valeurs brutes	27 155	1 395	(574)	289	28 265
Dont bureaux	25 174	642	(333)	4	25 487
Dont véhicules	1 981	753	(241)	285	2 778
Droits d'utilisation – amortissements	(5 372)	(5 766)	532	83	(10 523)
Dont bureaux	(4 633)	(4 887)	333	(2)	(9 189)
Dont véhicules	(739)	(879)	199	85	(1 334)
Droits d'utilisation – valeurs nettes	21 783	(4 371)	(42)	372	17 742
Dont bureaux	20 541	(4 245)	—	2	16 298
Dont véhicules	1 242	(126)	(42)	370	1 444

Au passif, les dettes de location au 31 décembre 2021 se répartissent en 11 818 milliers d'euros de dettes non courantes (contre 12 318 milliers d'euros à fin 2020) et 4 551 milliers d'euros de dettes courantes (contre 5 184 milliers d'euros à fin 2020).

Échéancier des dettes de location au 31 décembre 2021 :

(En milliers d'euros)	< 1 an	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 4 ans	Plus de 5 ans	31 décembre 2021
Dettes de locations d'actifs immobiliers	4 011	3 778	3 978	3 609	15 376
Dettes de locations d'actifs mobiliers	540	282	170	—	992
DETTES DE LOCATION	4 552	4 060	4 148	3 609	16 369

Au compte de résultat 2021, le retraitement des charges de loyer s'élève à +6 214 milliers d'euros (contre +5 210 milliers d'euros en 2020), quasiment intégralement compensé par l'amortissement des droits d'utilisation : l'impact de la norme IFRS 16 sur le résultat opérationnel courant est de +477 milliers d'euros (contre +377 milliers d'euros en 2020). L'impact de la norme IFRS 16 sur le résultat financier est une charge complémentaire de -374 milliers d'euros (contre -301 milliers d'euros en 2020). L'impact sur le

résultat net est ainsi de +103 milliers d'euros (contre +74 milliers d'euros en 2020).

Dans le tableau des flux de trésorerie 2021, l'application de la norme IFRS 16 entraîne une amélioration de la marge brute d'autofinancement à hauteur de +5 639 milliers d'euros (contre +5 775 milliers d'euros en 2020), avec contrepartie la hausse des remboursements des dettes de location dans la partie financement du TFT pour -5 743 milliers d'euros (contre -5 775 milliers d'euros en 2020).

NOTE 4.8. COÛT DES VENTES

Le coût des ventes correspond au total des coûts rentrant dans le calcul de la marge brute du Groupe, afférents aux activités Licences et Services. Il est principalement constitué des charges associées aux salariés assurant la maintenance et le support de premier niveau sur l'activité Licences et réalisant les prestations de consulting pour l'activité Services (coûts directs et indirects – coûts

salariaux chargés et coûts d'environnement). Le coût des ventes inclut également les redevances externes et des coûts de sous-traitance opérationnelle le cas échéant.

L'évolution du total du coût des ventes n'est pas directement proportionnelle à l'évolution du chiffre d'affaires.

NOTE 4.9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS



/ Autres produits et charges opérationnels

Le poste « Autres produits et charges » inclut les résultats sur cession des immobilisations corporelles et incorporelles, les dépréciations d'actifs, les coûts de restructuration, ainsi que des éléments relatifs à des produits et charges opérationnels bien identifiés, non récurrents et significatifs au niveau de la performance consolidée.

/ Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant se calcule à partir du résultat opérationnel moins les autres produits et charges opérationnels.

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021
Coûts de départs liés au plan « OneESI 2024 – Focus to Grow »	(6 667)
Dépréciation, mise au rebut des actifs incorporels et autres	(20 737)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	(27 404)

Le plan de transformation « OneESI 2024 – Focus to Grow » initié en 2021 se traduit par des réductions d'effectifs ainsi que la dépréciation d'actifs incorporels relatifs aux projets de développement de logiciels désormais considérés comme non essentiels ou ne correspondant pas aux offres produits du groupes. L'impact de cette restructuration est estimé à 27,4 millions d'euros, dont 6,7 millions d'euros concernant des coûts pour départs liés au plan « OneESI 2024 – Focus to Grow » et 20,7 millions d'euros de mise au rebut d'actifs induites par le nouveau plan stratégique.

NOTE 5. Charges et avantages du personnel

NOTE 5.1. EFFECTIFS

L'effectif équivalent temps plein (ETP) du Groupe est réparti de la façon suivante :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
France	302	317
Étranger	843	900
TOTAL	1 145	1 217

NOTE 5.2. FRAIS DE PERSONNEL

Le compte de résultat présente les frais de personnel par destination. Leur décomposition par nature est la suivante :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Traitements et salaires	(71 528)	(74 137)
Charges sociales	(18 623)	(17 850)
Paielements en actions	(681)	(783)
Charges de retraite	(510)	(670)
TOTAL DES FRAIS DE PERSONNEL	(91 343)	(93 441)

NOTE 5.3. PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILÉS



Les salariés du Groupe bénéficient dans certains pays de différents régimes de retraite, indemnités de fin de carrière, primes liées aux médailles du travail et autres avantages complémentaires postérieurs à l'emploi. Pour couvrir ces avantages, le Groupe dispose de régimes à cotisations définies et de régimes à prestations définies.

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vue duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes, et la charge correspondant aux primes versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Un régime à prestations définies est un régime qui garantit un niveau futur de prestations en fonction du salaire, de l'âge et de l'ancienneté du salarié. Tel est le cas des indemnités qui peuvent être versées lors du départ à la retraite du salarié.

Une décision de l'IFRS IC a été validée par l'IASB en mai 2021 relative à IAS 19 « Avantages du personnel » portant sur l'allocation des avantages du personnel aux périodes de service. Ainsi, la période d'acquisition des droits est déterminée en partant de la date de retraite et non plus de la date d'embauche pour les conventions collectives pour lesquelles les droits sont définis par tranche d'ancienneté. Lorsque les droits sont plafonnés, la durée de la période d'acquisition des droits est limitée à l'ancienneté requise au moment du plafonnement. La méthodologie utilisée par le Groupe pour évaluer ses engagements à la clôture au 31 décembre 2021 demeure inchangée.

Pour les régimes à prestations définies, conformément à IAS 19 R « Avantages du personnel », les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui prévoit que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

Les régimes de retraite à prestations définies et les avantages à long terme qui sont reconnus conformément à IAS 19 R sont les suivants :

- Pour la France : indemnités de fin de carrière, régime complémentaire conclu auprès d'une société d'assurance ;
- Pour la Corée, l'Inde et le Japon : indemnités de départ dues aux employés, quel que soit le motif de leur départ et proportionnelles à leur ancienneté dans l'entreprise ;
- Pour l'Allemagne : indemnités à prestations définies dues à certains dirigeants.

/ 5.3.1. Hypothèses actuarielles

Taux d'actualisation	31 décembre 2021	31 décembre 2020
France	0,90 %	0,35 %
Allemagne	1,05 %	0,88 %
Japon	0,48 %	0,41 %
Corée	2,40 %	1,84 %
Inde	7,09 %	6,67 %

Les taux d'actualisation correspondent :

- Pour la France, au taux des obligations d'entreprises notées AA sur la zone euro et ajusté à la durée des engagements du Groupe ;
- Pour les autres pays, aux taux communiqués par les banques centrales.

Taux d'augmentation des salaires	31 décembre 2021	31 décembre 2020
France	2,50 %	2,50 %
Allemagne	2,00 %	2,00 %
Japon	3,00 %	3,00 %
Corée	4,00 %	4,00 %
Inde	7,00 %	10,00 %

Les taux de rotation du personnel sont déterminés par filiale et par tranche d'âge en fonction de l'historique de chaque société.

/ 5.3.2. Évolution de l'engagement et de la provision

Variation de la provision constatée au bilan

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Évolution de l'engagement		
Engagement à l'ouverture	(13 802)	(13 521)
Entrée de périmètre		
Coût des services rendus	(984)	(1 046)
Charge d'intérêt	(187)	(209)
Prestations payées	679	592
(Pertes) et gains actuariels	1 154	(22)
Réduction du personnel	1 539	48
Écart de change	15	357
ENGAGEMENT À LA CLÔTURE	(11 585)	(13 801)
Évolution de la juste valeur des actifs		
Juste valeur des actifs à l'ouverture	2 414	2 536
Entrée de périmètre		
Rendement des actifs	91	76
Cotisations payées par l'employeur	208	350
Prestations payées	(297)	(322)
(Pertes) et gains actuariels	(11)	(146)
Gain de change et autres	56	(136)
JUSTE VALEUR DES ACTIFS À LA CLÔTURE	2 461	2 359
Charge de l'exercice		
Coût des services rendus	(984)	(1 046)
Charge financière	(96)	(132)
Charge d'intérêt	(187)	(209)
Rendement des actifs	91	76
Autres	1 625	48
CHARGE DE L'EXERCICE	545	(1 130)
Provision reconnue au bilan		
Engagements financés	(3 874)	(4 934)
Juste valeur des actifs	2 461	2 414
Engagement net	(1 412)	(2 520)
Engagements non financés	(7 711)	(8 953)
PROVISION DE FIN D'EXERCICE	(9 124)	(11 473)
Évolution de la provision		
Provision à l'ouverture	(11 474)	(11 017)
Charge de l'exercice	545	(1 131)
Reconnaissance des gains/(pertes) actuariels par capitaux propres	1 143	(167)
Cotisations payées par l'employeur	208	350
Prestations payées par l'employeur	382	270
Entrée de périmètre		
Écart de change	71	221
Autres		
PROVISION DE FIN D'EXERCICE	(9 125)	(11 474)

Les engagements financés se ventilent de la manière suivante par pays : 19 % en France, 38 % en Corée du Sud, 34 % en Inde et 9 % en Allemagne. Les cotisations payées par l'employeur correspondent aux versements faits à des fonds de retraites.

/ 5.3.3. Sensibilité des engagements à une variation du taux d'actualisation

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021
Engagement -0,5 %	(12 025)
Engagement	(11 585)
Engagement +0,5 %	(10 693)

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021
Ajustement d'expérience	(95)
Changement d'hypothèses financières	1 213
Rendement des actifs	(11)
TOTAL DES PERTES ET GAINS ACTUARIELS	1 107

NOTE 5.4. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS



Des options de souscription ou de rachat d'actions peuvent être accordées à certains salariés du Groupe. Elles donnent droit à souscription d'actions ESI Group quatre ou cinq ans après leur attribution et à un prix d'exercice fixe déterminé lors de cette attribution. Les conditions d'attribution des options de souscription d'actions peuvent inclure des conditions de performance en plus de conditions de présence.

Conformément à la norme IFRS 2, les options font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié à la date d'octroi. Elle est reconnue en charges de personnel au compte de résultat, linéairement sur la période d'acquisition des droits de l'option, en contrepartie des capitaux propres. La charge est répartie dans le compte de résultat par destination selon la clé d'allocation des personnes concernées.

La juste valeur de l'option est déterminée par application du modèle de «Black & Scholes», dont les paramètres incluent notamment le prix d'exercice des options, leur durée de vie attendue, le cours de l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du cours de l'action, et le taux d'intérêt sans risque.

Des actions gratuites peuvent également être accordées à des salariés du Groupe. La juste valeur de l'avantage accordé aux bénéficiaires est déterminée sur la base du cours de l'action le jour de l'attribution multiplié par le nombre d'actions attribuées. Ce coût est réparti sur la durée d'acquisition des droits.

/ Attribution d'options de souscription et d'actions gratuites

Des plans d'options de souscription ou de rachat d'actions et des plans d'actions gratuites ont été autorisés par différentes Assemblées générales et sont susceptibles de diluer le capital social d'ESI Group. Les tableaux suivants décrivent les plans en cours.

Stock-options

Numéro de plan (date de l'Assemblée générale)	Date du Conseil d'administration	Nombre d'options attribuables décidées en AG	Nombre d'options attribuées	Dont accordées sous condition de performance	Prix d'exercice	Nombre d'options exerçables au 31 décembre 2021	Année limite d'exercice des options
Plan n° 10 (AG 2012)	19/12/2012		150 850	62 300	27,82		2021
Plan n° 10 bis (AG 2012)	07/02/2014		11 000		24,42	375	2022
Plan n° 10 ter (AG 2012)	26/03/2015		15 000		21,66		2025
Plan n° 10 quater (AG 2012)	22/07/2015		3 150		27,17	—	2025
	Total AG 2012	180 000	180 000	62 300		375	
Plan n° 17 (AG 2014)	22/07/2015		7 350		27,17		2023
Plan n° 17 bis (AG 2014)	11/03/2016		10 000		23,35		2026
Plan n° 17 ter (AG 2014) ^o	05/05/2017		18 175		50,92	13 700	2025
Plan n° 17 quater (AG 2014)	05/05/2017		1 875	1 875	50,92		2025
	Total AG 2014	180 000	37 400	1 875		13 700	
Plan n° 19 (AG 2017)	18/07/2018		43 950	32 963	42,97	8 089	2026
Plan n° 19 bis (AG 2017)	01/02/2019		20 000	15 000	27,04	—	2027
Plan n° 19 ter (AG 2017)	18/12/2019		25 785		29,12	—	2027
	Total AG 2017	180 000	89 735	47 963		8 089	
Plan n° 21 (AG 2021)	10/09/2021		24 000	24 000	60,47	—	2029
	Total AG 2020	300 000	24 000	24 000		—	
TOTAL STOCK-OPTIONS		840 000	331 135	136 138		22 164	

Actions gratuites

Numéro de plan (date de l'Assemblée générale)	Date du Conseil d'administration	Nombre d'actions attribuables décidées en AG	Nombre d'actions attribuées	Dont accordées sous condition de performance	Nombre d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2021	Fin de période d'acquisition des droits
Plan n° 6 (AG 2016)	21/07/2016		25 000			2020
Plan n° 7 (AG 2016)	23/12/2016	60 000	2 275		—	2020
Plan n° 8 (AG 2016)	01/08/2017		9 000			2021
Plan n° 9 (AG 2018)	18/07/2018		10 617	7 964	—	2021
Plan n° 9 bis (AG 2018)	18/07/2018		2 441			2020
Plan n° 9 ter (AG 2018)	18/07/2018		15 500		3 002	2022
Plan n° 9 quater (AG 2018)	18/07/2019	60 000	16 250		2 333	2023
Plan n° 9 quinquies (AG 2018)	18/12/2019		6 337		4 237	2022
Plan n° 9 sexies (AG 2018)	18/12/2019		2 521		—	2021
Plan n° 9 septies (AG 2018)	19/03/2020		5 000		5 000	2023
Plan n° 10 (AG 2020)	25/06/2020		3 000			2023
Plan n° 10 bis (AG 2020)	10/06/2021		7 000		7 000	2023
Plan n° 10 ter (AG 2020)	04/10/2021		8 122	4 061	8 122	2025
Plan n° 10 quater (AG 2020)	04/10/2021		3 255		3 255	2024
Plan n° 10 quinquies (AG 2020)	04/10/2021	60 000	15 250		15 250	2025
Plan n° 10 sexies (AG 2020)	04/10/2021		716		716	2025
Plan n° 10 septies (AG 2020)	04/10/2021		8 331		8 331	2024
Plan n° 10 octies (AG 2020)	19/11/2021		4 000	2 000	4 000	2025
Plan n° 10 novies (AG 2020)	19/11/2021		10 000		10 000	2025
TOTAL ACTIONS GRATUITES		180 000	154 615	14 025	71 246	

La charge au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 relative aux plans de souscription d'actions s'élève à 115 millions d'euros, contre 138 millions d'euros au titre de l'exercice précédent. Celle relative aux actions gratuites s'élève à 566 millions d'euros, contre 645 millions d'euros en 2020.

L'ensemble des plans d'options de souscription et d'actions gratuites comportent des conditions de présence pour valider la période d'acquisition des droits.

/ Mouvements sur la période sur les stock-options

	2021		2020	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options non exercées – stock à l'ouverture	120 810	34,36	145 135	33,71
Options attribuées	24 000	60,47	—	—
Options annulées ou échues	(8 400)	30,80	(7 350)	36,19
Options exercées	(27 549)	27,52	(18 100)	22,44
Options non exercées – stock à la clôture	108 861	42,01	120 810	34,36
OPTIONS EXERCIBLES À LA CLÔTURE	22 164	38,54	27 975	27,08

/ Juste valeur des stock-options et des actions gratuites

Les principales données et hypothèses sous-tendant l'évaluation de la juste valeur des stock-options sont les suivantes :

	Prix de l'action à la date d'attribution	Délai d'exercice attendu des options (en années)	Volatilité lors de l'attribution	Taux de dividende attendu	Taux d'intérêt
Plan n° 10 (01/02/2013)	26,99	5	24,80 %	0 %	1,30 %
Plan n° 10 bis (07/02/2014)	24,50	5	23,73 %	0 %	0,30 %
Plan n° 10 ter (01/02/2015)	24,94	6	22,13 %	0 %	0,36 %
Plan n° 10 quater (22/07/2015)	28,31	6	23,36 %	0 %	0,65 %
Plan n° 15 (01/02/2015)	24,94	6	23,36 %	0 %	0,65 %
Plan n° 17 (22/07/2015)	28,31	6	22,13 %	0 %	0,36 %
Plan n° 17 bis (11/03/2016)	24,39	7,5	22,79 %	0 %	0,65 %
Plan n° 17 ter (05/05/2017)	55,56	5,5	28,16 %	0 %	0,86 %
Plan n° 17 quater (05/05/2017)	55,56	5,5	28,16 %	0 %	0,86 %
Plan n° 19 (18/07/2018)	42,97	5,5	37,33 %	0 %	0,66 %
Plan n° 19 bis (01/02/2019)	27,04	5,5	34,56 %	0 %	0,61 %
Plan n° 19 ter (12/12/2019)	29,12	5,5	26,76 %	0 %	0,65 %
Plan n° 21 (10/09/2021)	60,47	5,2	22,71 %	0 %	(0,02 %)

Les principales données et hypothèses sous-tendant l'évaluation de la juste valeur des actions gratuites sont les suivantes :

	Prix de l'action à la date d'attribution	Délai d'incessibilité post acquisition (en années)	Taux d'intérêt
Plan n° 6	30,30	1 à 2	1,20 %
Plan n° 7	45,73	0 à 2	1,10 %
Plan n° 8	46,19	1 à 2	1,10 %
Plan n° 9/9 bis/9 ter	42,97	1 à 3	0,95 %
Plan n° 9 quater	31,40	1 à 2	0,70 %
Plan n° 9 quinquies/9 sexies	31,00	2	0,65 %
Plan n° 9 septies	33,50	0	0,65 %
Plan n° 10	35,40	0 à 2	0,80 %
Plan n° 10 bis	59,00	0	0,65 %
Plan n° 10 ter/10 quater/10 quinquies/10 sexies/10 septies	68,40	0 à 4	1,00 %
Plan n° 10 octies/10 novies	71,00	0	0,60 %

NOTE 6. Immobilisations incorporelles et corporelles

NOTE 6.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

/ 6.1.1. Évolution de la valeur brute, des amortissements et de la valeur nette des immobilisations incorporelles

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020	Augmentation	Diminution	Écart de change	Autres mouvements	31 décembre 2021
Valeurs brutes						
Frais de développement	75 783	28 134	(41 608)			62 310
Codes acquis	12 044		(5 129)		7 167	14 082
Autres actifs incorporels	22 899	432	(1 633)	(137)	(7 163)	14 397
TOTAL	110 726	28 567	(48 370)	(137)	4	90 789
Amortissements et dépréciations						
	—					—
Frais de développement	(28 492)	(28 357)	26 617			(30 232)
Codes acquis	(73)	(641)	73		(5 633)	(6 274)
Autres actifs incorporels	(18 739)	(1 289)	1 019	138	5 629	(13 243)
TOTAL	(47 304)	(30 287)	27 708	138	(4)	(49 750)
Valeurs nettes comptables						
Frais de développement ^(a)	47 293	(223)	(14 991)			32 080
Codes acquis ^(b)	11 971	(641)	(5 056)	—	1 535	7 808
Autres actifs incorporels	4 158	(857)	(615)	1	(1 535)	1 153
TOTAL	63 424	(1 721)	(20 662)	1	—	41 042

(a) Les frais de développement – voir note 6.1.2.

(b) Codes acquis (anciennement nommée « Actifs incorporels à durée de vie indéterminée ») – voir note 6.1.3.

Dans le cadre du plan « OneESI 2024 – Focus to Grow », le Groupe a annoncé le redéploiement d'une partie importante de ses investissements R&D vers des opportunités de croissances et « core-business ». Cela se traduit par des mises au rebut des actifs incorporels identifiés suivants :

- Frais de développements : des frais de développements et projets co-financés en cours pour un montant net de 14 991 milliers d'euros ;

- Codes acquis: des codes sources qui appartiennent aux activités qui ne sont plus alignées avec le cœur de métier d'ESI pour un montant net de 5 056 milliers d'euros. Le Groupe a par ailleurs maintenu des codes sources qui permettent de poursuivre le développement de produits dans ces domaines stratégiques, ces derniers sont amortis sur une durée de 8 ans ;

- Autres actifs incorporels : des codes, des brevets qui ne sont plus en phase avec le plan stratégique pour un montant net de 615 milliers d'euros.

(En milliers d'euros)	31 décembre 2019	Augmentation	Diminution	Écart de change	Autres mouvements	31 décembre 2020
Valeurs brutes						
Frais de développement	69 525	31 211	(24 953)			75 783
Codes acquis	12 044					12 044
Autres actifs incorporels	22 143	918	(320)	115	42	22 898
TOTAL	103 712	32 129	(25 273)	115	42	110 725
Amortissements et dépréciations						
	—					—
Frais de développement	(24 075)	(29 370)	24 953			(28 492)
Codes acquis	(73)					(73)
Autres actifs incorporels	(17 427)	(1 464)	304	(117)	(35)	(18 739)
TOTAL	(41 575)	(30 834)	25 257	(117)	(35)	(47 304)
Valeurs nettes comptables						
Frais de développement	45 452	1 841				47 293
Codes acquis	11 971					11 971
Autres actifs incorporels	4 715	(546)	(16)	(2)	7	4 158
TOTAL	62 139	1 295	(16)	(2)	7	63 423

/ 6.1.2. Capitalisation des frais de développement



Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquies une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les frais de développement sont capitalisés dès que les six critères énoncés par la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » sont respectés :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement ;
- Intention du Groupe d'achever le projet ;
- Capacité à utiliser ou à vendre le produit issu du projet de développement ;
- Existence d'avantages économiques futurs probables et notamment existence d'un marché pour le produit issu du projet ;
- Disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et vendre le produit issu du projet de développement ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables au projet de développement.

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent notamment les frais de main-d'œuvre directe et la sous-traitance relatives à la création de nouvelles offres ou d'améliorations majeures des solutions existantes. Elles sont amorties linéairement sur une durée de 12 mois pour les développements correspondant à la sortie des nouvelles versions annuelles des logiciels vendus par le Groupe, et linéairement sur 24 ou 36 mois pour les développements correspondant à des améliorations majeures des produits existants, selon le niveau d'innovation associé. La durée d'amortissement est estimée projet par projet en fonction de la période au cours de laquelle ESI Group prévoit de générer un chiffre d'affaires avec la solution correspondante. Une dépréciation de la valeur nette comptable des frais de développement activés est comptabilisée lorsqu'à la clôture, les avantages économiques futurs probables ne sont plus suffisants pour couvrir la valeur résiduelle de l'actif. Cette analyse est réalisée projet par projet.

Les dépenses de développement ne respectant pas les critères de norme IAS 38 sont comptabilisées en charges.

Les frais de recherche et développement donnent droit, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt reconnu dans l'exercice au cours duquel les charges ont été engagées. Ce crédit d'impôt est constaté en diminution des charges de recherche et de développement.

Impact net de la capitalisation des frais de développement

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Frais de développement immobilisés sur la période	28 134	31 211
Frais de développement amortis sur la période	(28 357)	(29 370)
IMPACT NET DE LA CAPITALISATION DES FRAIS DE DÉVELOPPEMENT	(223)	1 841



Les mises en service, correspondant à la mise sur le marché de nouvelles versions ou d'améliorations de nos logiciels, sont la conséquence de décisions commerciales et stratégiques. Il peut être ainsi décidé d'attendre plusieurs améliorations pour mettre sur le marché une nouvelle version plutôt que de sortir plusieurs versions mineures durant l'exercice ; ou au contraire de mettre en service une version avec une innovation majeure même si d'autres améliorations sont planifiées dans un futur proche.

La valeur nette comptable des frais de développement capitalisés en nombre de mois de frais R&D engagés est de 11,7 mois au 31 décembre 2021 (soit 32,1 millions d'euros), contre 16,54 mois au 31 décembre 2020 (soit 47,3 millions d'euros).

Si les projets sont généralement planifiés pour être mis en service annuellement, les dates effectives de mise en service peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ces variations ont un impact sur les dates de début d'amortissement et donc sur les montants d'amortissement comptabilisés.

Suite au plan de transformation OneESI, des projets de développements ont été abandonnés qui représentaient une valeur de nette de 14,9 millions d'euros à l'actif du bilan.

Réconciliation des frais engagés et des frais portés au compte de résultat

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Frais R&D engagés au cours de la période ^(a)	(32 976)	(35 060)
Frais de développement immobilisés sur la période	28 134	31 211
Frais de développement amortis sur la période	(28 357)	(29 370)
Crédit impôt recherche (CIR)	3 026	3 172
Amortissement des codes acquis dans le cadre de regroupement d'entreprises	(1 129)	(819)
TOTAL FRAIS DE R&D COMPTABILISÉS EN CHARGE DANS L'EXERCICE	(31 302)	(30 867)

(a) Dont 4 842 milliers d'euros de frais portés en charge directe en 2021 contre 3 098 milliers d'euros en 2020.

/ 6.1.3. Codes acquis et autres actifs incorporels



Les autres actifs incorporels à durée d'utilité finie correspondent essentiellement à des logiciels. Conformément à IAS 38, ils sont évalués à leur coût d'acquisition.

Pour les logiciels, un amortissement est enregistré en résultat en fonction de la durée estimée d'utilisation du bien, selon les modalités suivantes :

	Méthode	Durée
Bureautique et assimilés	Linéaire	1 à 3 ans
Logiciels d'exploitation	Linéaire	3 à 5 ans
Codes – logiciels tiers intégrés dans les produits	Linéaire	5 à 8 ans

La ligne d'actifs correspondant aux codes acquis anciennement nommée « Actifs incorporels à durée de vie indéfinie » a été renommée « Codes Acquis » afin de renforcer la lisibilité des actifs incorporels figurant à l'actif du bilan. Dans le contexte du plan de transformation « OneESI 2024 – Focus to Grow », ESI Group a identifié d'une part des codes sources qui appartiennent à des activités non maintenues et ces codes ont été mis au rebut en 2021 pour une valeur nette de 5,056 millions d'euros et d'autre part, des codes qui permettent le développement de logiciels liés aux

La durée d'amortissement et le mode d'amortissement d'une immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité finie sont réexaminés au moins à la clôture de chaque exercice. Tout changement de la durée d'utilité attendue ou du rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif est comptabilisé en modifiant la durée ou le mode d'amortissement, selon le cas, de tels changements étant traités comme des changements d'estimation.

La charge d'amortissement de l'immobilisation incorporelle à durée de vie finie est comptabilisée en résultat dans la catégorie de charges appropriée compte tenu de la fonction de l'immobilisation incorporelle.

activités de croissance du Groupe et qui sont désormais amortis sur une durée de 8 ans. La période d'amortissement de ces codes a été estimée en fonction des perspectives d'utilisation de ces codes sources « cœur » dans les produits qu'ESI va développer dans le cadre de sa nouvelle stratégie. Afin d'avoir une meilleure visibilité de tous les codes acquis, le Groupe a reclassé des codes en valeur brute de 7,167 millions d'euros et les dépréciations de ces codes pour 5,633 millions d'euros des autres actifs incorporels vers les codes acquis.

NOTE 6.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

/ 6.2.1. Principes comptables



Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Un amortissement est enregistré en résultat en fonction de la durée estimée d'utilisation du bien, selon les modalités suivantes :

	Méthode	Durée
Agencements et installations	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique et équipement	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

/ 6.2.2. Évolution de la valeur brute, des amortissements
et de la valeur nette des immobilisations corporelles (hors IFRS 16)

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Écart de change	31 décembre 2021
Valeurs brutes						
Agencements et installations	4 589	212	(1 163)	25	13	3 676
Matériel informatique et équipements	15 443	947	(1 739)	(7)	253	14 896
Mobilier de bureau et autres actifs corporels	3 811	43	(427)	(221)	62	3 268
TOTAL	23 843	1 202	(3 329)	(202)	328	21 840
Amortissements						
Agencements et installations	(2 687)	(302)	931	(23)	(16)	(2 098)
Matériel informatique et équipements	(13 334)	(1 140)	1 743	(7)	(207)	(12 946)
Mobilier de bureau et autres actifs corporels	(3 125)	(205)	461	220	(54)	(2 704)
TOTAL	(19 147)	(1 647)	3 135	190	(277)	(17 748)
Valeurs nettes comptables						
Agencements et installations	1 902	(90)	(232)	2	(3)	1 578
Matériel informatique et équipements	2 108	(194)	3	(14)	46	1 950
Mobilier de bureau et autres actifs corporels	686	(162)	34	(1)	8	565
TOTAL	4 696	(446)	(195)	(13)	51	4 093

(En milliers d'euros)	31 décembre 2019	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Écart de change	31 décembre 2020
Valeurs brutes						
Agencements et installations	4 735	46	(177)	49	(63)	4 589
Matériel informatique et équipements	15 777	942	(29)	(844)	(403)	15 443
Mobilier de bureau et autres actifs corporels	3 412	78	(269)	704	(114)	3 811
TOTAL	23 924	1 066	(475)	(92)	(580)	23 843
Amortissements						
Agencements et installations	(2 555)	(276)	147	(45)	42	(2 687)
Matériel informatique et équipements	(13 070)	(1 272)	35	660	312	(13 334)
Mobilier de bureau et autres actifs corporels	(2 666)	(208)	295	(625)	79	(3 125)
TOTAL	(18 291)	(1 756)	477	(10)	433	(19 147)
Valeurs nettes comptables						
Agencements et installations	2 180	(230)	(30)	3	(21)	1 902
Matériel informatique et équipements	2 707	(331)	6	(184)	(91)	2 108
Mobilier de bureau et autres actifs corporels	746	(130)	26	78	(35)	686
TOTAL	5 633	(691)	2	(103)	(147)	4 696

NOTE 7. Financement et instruments financiers

NOTE 7.1. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers se composent principalement des éléments suivants :

- Les dettes financières à long terme, les crédits à court terme et découverts bancaires qui composent l'endettement financier brut, présenté en Note 7.1.2 ;
- Les prêts et autres actifs financiers à long terme et la trésorerie et équivalents de trésorerie, présentés en Note 7.1.3, qui

s'ajoutent à l'endettement financier brut pour donner l'endettement financier net ;

- Les instruments dérivés présentés en Note 7.1.4 ;
- Les créances clients présentés en Note 4.2 et les dettes fournisseurs présentés dans le bilan consolidé.

/ 7.1.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers

	Valeur au bilan			31 décembre 2021
	Juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti	Juste valeur par les autres éléments du résultat global	Juste valeur par résultat	Valeur au bilan
<i>(En milliers d'euros)</i>				
Actifs				
Dépôts et cautionnements	2 793			2 793
Instruments dérivés actifs			229	229
Créances clients	35 548			35 548
Trésorerie et équivalents de trésorerie			30 319	30 319
Passifs				
Dettes financières	42 785			42 785
Instruments dérivés passifs		4		4
Autres passifs financiers				—
Dettes fournisseurs	5 288			5 288

	Valeur au bilan			31 décembre 2020
	Juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti	Juste valeur par les autres éléments du résultat global	Juste valeur par résultat	Valeur au bilan
<i>(En milliers d'euros)</i>				
Actifs				
Actifs financiers non courants :				
■ Titres non consolidés			14	14
■ Dépôts et cautionnements	2 661			2 661
Créances clients	34 646			34 646
Trésorerie et équivalents de trésorerie			22 465	22 465
Passifs				
Dettes financières	47 410			47 410
Instruments dérivés passifs		14		14
Autres passifs financiers		75		75
Dettes fournisseurs	6 655			6 655



La norme IFRS 13 requiert de hiérarchiser les différentes techniques de valorisation pour chacun des instruments financiers. Les catégories sont définies comme suit :

- Niveau 1 : référence directe à des prix cotés (non ajustés) accessibles sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques ;

- Niveau 2 : technique de valorisation reposant sur des données concernant l'actif ou le passif, autres que les prix cotés inclus dans les données de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement ;

- Niveau 3 : technique de valorisation reposant sur des données non observables.

La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie est valorisée suivant le niveau 1.

Les instruments dérivés (se reporter en Notes 7.1.4 et 7.3) sont valorisés suivant le niveau 2.

/ 7.1.2. Endettement financier brut

La principale source de financement d'ESI Group est le crédit syndiqué, se composant d'une part à remboursement pluriannuel de 20 millions d'euros au 31 décembre 2021, et d'une enveloppe de 10 millions d'euros de crédit renouvelable, non utilisée à fin 2021. Les échéances de la part à remboursement pluriannuel tombent au 30 avril chaque année, jusqu'au 30 avril 2025. Le crédit syndiqué fait l'objet d'une rémunération sur la base du taux Euribor et d'une marge pouvant être de 2 %, 2,25 % ou 2,5 % en fonction du niveau de ratio Dette financière nette/EBITDA se rapportant aux comptes de l'exercice précédent. La marge appliquée en 2021 a été de 2,25 %.

Le Conseil d'administration d'ESI Group du 22 juin 2021 a décidé d'exercer les options de prorogation prévues dans les deux contrats de Prêts Garantis par l'État (PGE) signés respectivement avec BPI France en août 2020 un prêt de 1,75 million d'euros, et en

octobre avec le pool bancaire du crédit syndiqué un prêt de 12 millions d'euros. Les intérêts payés sur ces prêts au cours de la première année correspondent à la seule rémunération de la garantie d'État pour les ETI, soit 0,5 %. Les deux PGE seront remboursés sur une durée de cinq ans, avec un an de différé de début de remboursement. Les taux d'intérêt fixes s'établissant entre 0,75 % et 1,95 % sont propres à chaque banque et appliqués à leurs quote-parts de financement respectives.

ESI Group a également souscrit d'autres emprunts dont principalement un emprunt avec BPI France pour un prêt de 4 millions d'euros à l'origine dont le capital restant dû au 31 décembre 2021 s'élève à 3,2 millions d'euros, les échéances de remboursement sont trimestrielles pour une durée de cinq ans.

ESI Group a eu par ailleurs recours à un billet à ordre en fin d'année pour un montant de 2,5 millions d'euros avec un taux d'intérêt variable.

À noter que les coûts de mise en place des emprunts sont présentés dans les tableaux ci-dessous en diminution des échéances d'emprunts correspondants.

La totalité des dettes financières est libellée en euros.

Détail et échéances des dettes financières

Au 31 décembre 2021

(En milliers d'euros)	Échéances au 31 décembre					2026 et au-delà	Total
	2022	2023	2024	2025			
Crédit syndiqué long terme	5 000	4 823	4 911	4 973	—	19 707	
Crédit renouvelable							
Prêts garantis par l'État	109	3 413	3 425	3 425	3 319	13 691	
Autres emprunts bancaires	3 600	2 375	800	800	—	7 575	
Avances remboursables	205	283	340	281	664	1 773	
Autres dettes financières	39					39	
TOTAL	8 954	10 893	9 476	9 479	3 983	42 785	
	COURANT : 8 954			NON COURANT : 33 832			

Au 31 décembre 2020

(En milliers d'euros)	Échéances au 31 décembre					2025 et au-delà	Total
	2021	2022	2023	2024			
Crédit syndiqué long terme	4 500	4 904	4 904	4 904	4 904	24 116	
Crédit renouvelable						—	
Prêts garantis par l'État					13 680	13 680	
Autres emprunts bancaires	3 590	800	2 375	800	800	8 365	
Avances remboursables		241	210		740	1 191	
Autres dettes financières	58					58	
TOTAL	8 148	5 945	7 489	5 704	20 124	47 410	
	COURANT : 8 148			NON COURANT : 39 263			

Échéance des dettes financières par type de taux

Au 31 décembre 2021

(En milliers d'euros)	Échéances au 31 décembre					Total
	2022	2023	2024	2025	2026 et au-delà	
Dettes à taux fixes	3 409	5 788	4 225	4 225	3 319	20 968
Dettes à taux variables	5 000	4 823	4 911	4 973		19 707
Dettes sans intérêts	544	283	340	281	663	2 111
TOTAL	8 954	10 894	9 476	9 479	3 982	42 785
	COURANT : 8 954			NON COURANT : 33 832		

Le tableau ci-dessous détaille la variation des dettes financières au cours de l'exercice 2021, en distinguant les variations ayant une incidence sur la trésorerie de celles sans incidence sur la trésorerie.

(En milliers d'euros)	Au 31 décembre 2020	Flux ayant une incidence sur la trésorerie			Flux sans incidence sur la trésorerie			Au 31 décembre 2021
		Encaissement	Remboursement	Autres flux de financement	Variation de périmètre	Variation de change	Autres mouvements	
Crédit syndiqué long terme	24 116	—	(4 500)	—	—	89	19 705	
Crédit renouvelable	—	—	—	—	—	—	—	
Prêts garantis par l'État	13 680	—	—	—	—	13	13 680	
Autres emprunts bancaires	8 365	—	(800)	—	—	—	7 565	
Avances remboursables	1 191	761	—	—	—	(180)	1 772	
Autres dettes financières	58	—	—	—	—	(10)	50	
TOTAL	47 410	761	(5 300)	—	—	(88)	42 785	

/ 7.1.3. Trésorerie et équivalents de trésorerie



La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires, les placements dans des comptes rémunérés, les Sicav et fonds communs de placement monétaires et les autres placements liquides et facilement convertibles qui présentent un risque négligeable de changement de valeur, conformément à la norme IAS 7.

La trésorerie du Groupe est répartie entre toutes les entités, cependant les règles de gestion interne requièrent une centralisation des excédents de trésorerie à la maison mère lorsque cela est possible. La trésorerie des pays présentant des contraintes réglementaires sur les transferts de capitaux fait l'objet d'un suivi régulier.

En application de la norme IFRS 9, les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture. La variation de la valeur de marché est constatée en résultat financier.

Le Groupe considère comme équivalents de trésorerie les placements sans risque dans des comptes rémunérés, les billets de trésorerie et certificats de dépôts ayant une échéance de trois mois au plus à l'origine et ne présentant pas de risque significatif de taux.

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Disponibilités	30 319	22 465
Valeurs mobilières de placement	—	—
TOTAL TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	30 319	22 465

La disponibilité est composée principalement des devises dénommées euros, yen japonais, dollar américain, couronne tchèque et yuan chinois. Les éléments de trésorerie dont la disponibilité pour la maison-mère n'est pas immédiate concernent principalement la trésorerie en Chine (8,4 millions d'euros).

/ 7.1.4. Instruments dérivés de couverture



Le Groupe utilise des instruments dérivés pour gérer son exposition aux variations de change et de taux d'intérêt. En application de la norme IFRS 9, les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan.

Pour les instruments financiers affectés à la couverture des transactions futures, les variations de valeur sont comptabilisées dans les capitaux propres et recyclées en résultat au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat. Si la relation de couverture telle que définie par la norme ne peut être démontrée, la variation de la juste valeur de ces instruments financiers est comptabilisée en résultat financier.

Instruments de taux

Historiquement les swaps de taux mis en place par ESI Group viennent en couverture de la rémunération à taux variable du crédit syndiqué. Le contrat de crédit syndiqué signé en décembre 2018 requiert la mise en place de couverture du taux variable à hauteur de 50 % de l'encours du crédit. Deux swaps de taux ont été mis en place au premier semestre 2019 en couverture du crédit, de 7 millions d'euros de nominal chacun, où ESI Group reçoit Euribor 3 mois (avec un plancher à 0 %) et paie un taux fixe de respectivement 0,085 % et 0,092 %. À fin 2021 les sous-jacents couverts par chacun de ces contrats sont de 5 millions d'euros. Ces instruments financiers sont comptabilisés en couverture de flux de trésorerie.

Instruments de change

Afin de couvrir les flux de trésorerie en devises entre la société mère du Groupe et ses filiales. ESI Group peut à tout moment se porter acquéreur d'options sur devises et toute autre forme de contrats de devise. Les instruments en place au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont porté sur le yen japonais (*non delivery FX forward*), le won coréen (*non delivery FX forward*) et la roupie indienne (*non delivery FX forward*). Ces instruments financiers sont comptabilisés en juste valeur par résultat.

NOTE 7.2. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Intérêts sur emprunts	(714)	(979)
Produits d'intérêt	13	12
Gains et pertes de change	1 041	314
Intérêts sur provision retraite	(96)	(136)
Intérêts sur dettes de location	(374)	(301)
Autres charges financières	(753)	(265)
RÉSULTAT FINANCIER	(883)	(1 355)

Le détail des gains et pertes de change par devise est indiqué dans le tableau ci-après :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
USD	1 750	(426)
JPY	(396)	111
KRW	166	(128)
Autres devises	(478)	757
TOTAL	1 041	314

Le résultat positif de change résulte principalement de la réévaluation aux taux de clôture des dettes et créances en devises.

NOTE 7.3. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

/ Risque pays et risque de change

Le Groupe a réalisé, au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021, 48,1 % de son chiffre d'affaires en Europe, 36,4 % sur la zone Asie (essentiellement Japon, Corée du Sud, Chine et Inde) et 15,5 % sur la zone Amériques (essentiellement États-Unis). Le Groupe est donc exposé aux aléas économiques et politiques de ces zones.

Le Groupe est également fortement exposé aux risques découlant des variations des cours des devises : pour l'exercice clos au 31 décembre 2021, 43 % des revenus sont générés en EUR, 18,4 % en USD (dollar américain), 20,2 % en JPY (yen japonais), 3,7 % en KRW (won coréen) et 5,3 % en CZK (couronne tchèque).

Par ailleurs, 59,5 % des coûts sont dépensés en EUR, 13 % en USD, 8 % en JPY, 6,5 % en INR, 2,5 % en KRW, 3,5 % en CZK et 2 % en GBP (Great Britain Pound).

Le tableau ci-dessous indique les résultats d'une analyse de sensibilité du résultat opérationnel courant aux variations de change. L'hypothèse retenue est une dépréciation de 10 % du cours de change moyen appliqué à toutes les transactions (achats et ventes) pour les principales devises auxquelles est soumis le Groupe.

Devises	Cours moyen de consolidation	Cours retenu pour l'analyse	Effet en millions d'euros sur le résultat opérationnel courant
JPY	129,86	142,84	(1,6)
KRW	1 353,95	1 489,34	(0,2)
CZK	25,65	28,21	(0,3)
USD	1,18	1,30	(0,5)
INR	87,47	96,22	0,5
CHF	1,08	1,19	0,1

Les instruments de couverture du risque de change sont décrits en Note 7.1.4.

/ Risque de taux

L'endettement financier du Groupe est principalement contracté à taux variable. Afin de limiter l'impact négatif de fluctuation des taux, le Groupe applique une politique de gestion non spéculative en utilisant des instruments dérivés, décrits en Note 7.1.4.

Analyse de la sensibilité au risque de taux

Les dettes rentrant dans le calcul de la sensibilité au risque de taux sont les dettes à taux variables, composées majoritairement d'emprunts bancaires. Les calculs ci-dessous prennent comme hypothèse une stabilité des encours de dettes financières par rapport au 31 décembre 2021, soit une permanence des tirages d'emprunts bancaires réalisés à cette date.

Le tableau ci-dessous simule les impacts en termes de décaissements d'intérêts d'une fluctuation à la hausse et à la baisse de 1 % du taux d'intérêt :

(En milliers d'euros)	< 1 an	≥ 1 an, < 5 ans	≥ 5 ans	Total
Passifs financiers à taux variable*	(5 000)	(14 707)		(19 707)
Actifs financiers à taux variable				
Hors bilan		8 232		
POSITION NETTE	(5 000)	(6 475)	—	(11 475)
Sensibilité à 1 % de baisse				—
Sensibilité à 1 % de hausse				(88)

* Hors couverture de taux.

/ Risque sur actions

Conformément à la norme IAS 32, les actions auto-détenues sont comptabilisées au sein des capitaux propres consolidés et les variations de valeur ne sont pas enregistrées. Lorsque des actions auto-détenues sont acquises ou cédées, les capitaux propres sont ajustés du montant de la juste valeur des titres acquis ou cédés. Une présentation détaillée de l'évolution des actions auto-détenues, qu'elles le soient dans le cadre du contrat de liquidité ou en couverture des plans d'options d'achat d'actions ou d'actions gratuites, est faite en Note 9.1.

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le Groupe ne détient directement aucune autre action cotée et n'investit pas dans des OPCVM à dominante actions ou à indice de référence actions. Le résultat financier du Groupe n'est donc pas directement et significativement impacté par la variation d'une quelconque action ou indice boursier.

/ Risque de liquidité

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. Le ratio à respecter dans le cadre du crédit syndiqué signé en décembre 2018 est exposé en Note 7.4.

NOTE 7.4. ENGAGEMENTS LIÉS AUX FINANCEMENTS ACCORDÉS

Dans le cadre de la convention de crédit syndiqué du 20 décembre 2018, ESI Group a consenti le nantissement de 99,98 % des actions de la filiale française Engineering System International et de 100 % des actions des filiales allemandes ESI Software Germany GmbH et ESI ITI GmbH.

Tant qu'il sera débiteur d'une obligation au titre de la convention ou des documents de sûretés, ESI Group s'engage, sous contrainte de remboursement anticipé, à respecter le ratio Dette financière nette consolidée divisée par l'EBITDA consolidé tels que définis à la convention, dont les seuils à respecter sur la durée du contrat de

crédit syndiqué sont progressivement dégressifs. Au 31 décembre 2021, le seuil à respecter est de 3 : sur la base des comptes consolidés annuels, le Groupe respecte ce ratio.

Les engagements hors bilan financiers incluent également les créances de CIR au titre des exercices 2018, 2019 et 2020, qui ont été affacturées respectivement fin 2019 pour 2 659 milliers d'euros, fin 2020 pour 2 742 milliers d'euros et fin 2021 pour 2 831 milliers d'euros. Les modalités de ces affecturages justifient de la non-comptabilisation de ces engagements en dette financière au bilan (contrats déconsolidants).

NOTE 8. Impôts

NOTE 8.1. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT



Les actifs et passifs d'impôts différés reflètent les allègements ou accroissements des impôts futurs à payer qui résultent pour certains éléments d'actif et de passif des différences d'évaluation temporaires entre leurs valeurs comptables et leurs assiettes fiscales, ainsi que des déficits fiscaux et crédits d'impôts reportables. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués par entité ou Groupe fiscal sur la base des taux d'imposition applicables aux années au cours desquelles ces différences temporaires sont susceptibles de se renverser ou de se solder.

Les actifs et passifs d'impôts différés font l'objet d'un retraitement au niveau de chaque périmètre fiscal afin de présenter une position nette à l'actif ou au passif.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que ces économies d'impôts futurs se réaliseront. Les perspectives de récupération des impôts différés actifs sont revues périodiquement par entité fiscale et peuvent, le cas échéant, conduire à ne plus reconnaître des impôts différés actifs antérieurement constatés.

Le Groupe compte trois groupes d'intégration fiscale :

- En France, dont la tête est la maison mère du Groupe, ESI Group ;
- En Allemagne, dont la tête de groupe est ESI Software Germany GmbH ;
- En Grande-Bretagne, dont la tête de groupe est ESI UK.

/ 8.1.1. Détail de la charge d'impôt

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Impôts exigibles	(5 540)	(2 192)
Impôts différés	4 261	1 184
TOTAL	(1 280)	(1 008)

/ 8.1.2. Preuve d'impôt

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat consolidé avant impôt	(17 204)	2 433
Dont quote-part de résultat net des entreprises associées	80	-258
Taux d'impôt théorique	26,5 %	28,0 %
(Charge)/Profit d'impôt théorique	4 580	(754)
Effet des différences permanentes	(3 527)	65
Effet du report variable	(591)	(15)
Effet des différentiels de taux courant d'imposition mère/fille	(67)	104
Impôts différés actifs non constatés	(283)	(419)
Autres éléments	(1 392)	
Impôts différés actifs utilisés précédemment non constatés		11
IMPÔT AU COMPTE DE RÉSULTAT	(1 280)	(1 008)
Taux réel effectif	(7,4) %	37,5 %

NOTE 8.2. IMPÔTS DIFFÉRÉS

/ Impôts différés par base d'imposition

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actifs d'impôts différés		
Reports déficitaires	12 650	9 741
Différences temporaires liées aux traitements de la maintenance	1 035	966
Provisions engagements sociaux	2 085	3 248
Différences temporaires liées au personnel		(145)
Provisions et autres retraitements	3 622	4 636
Compensation IDA/IDP*	(1 001)	(3 760)
Total actifs d'impôts différés	18 391	14 686
Passifs d'impôts différés		
Amortissements des actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	(150)	(436)
Amortissements dérogatoire	(394)	0
Autres retraitements	(457)	(3 324)
Compensation IDA/IDP	1 001	3 760
Total passifs d'impôts différés	0	0
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	18 391	14 686

* Pour une meilleure lisibilité de la compensation des actifs d'impôts différés/des passifs d'impôts différés, le Groupe a rajouté une ligne et a donc retraité les informations comparatives.

À noter qu'au 31 décembre 2021 les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés aux bornes des périmètres d'intégration fiscales.

À fin 2021, les reports déficitaires s'élèvent à 47,7 millions d'euros contre 39,8 millions d'euros à fin 2020. Le montant d'impôt différé

non reconnu sur les reports déficitaires des sociétés dont la récupération d'impôt n'est pas probable s'élève à 4,2 millions d'euros. La recouvrabilité des impôts différés liés aux déficits reportables est estimée sur un horizon de cinq ans. Ces déficits reportables concernent essentiellement les sociétés du périmètre d'intégration fiscale en France.

/ Réconciliation impôts différés au bilan et au compte de résultat

(En milliers d'euros)	2021	2020
Impôts différés actifs nets à l'ouverture (1^{er} janvier)	14 685	13 443
Variation de périmètre	(1)	—
Impôts différés au compte de résultat	4 261	1 184
Impôts différés comptabilisés directement en capitaux propres (IAS 19 révisée)	(270)	48
Écarts de change sur impôts différés	(284)	70
Autres mouvements		(59)
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS NETS À LA CLÔTURE (31 DÉCEMBRE)	18 391	14 685

NOTE 9. Capitaux propres et résultat par action

NOTE 9.1. CAPITAL, RÉSERVES ET ACTIONS PROPRES

Le capital social d'ESI Group est constitué d'actions ordinaires.



La rubrique « Réserve de conversion » enregistre les différences de conversion qui proviennent de la conversion en euros des états financiers des filiales étrangères et des écarts de conversion sur des transactions avec des filiales étrangères qui ont le caractère d'investissement à long terme.

Lorsque le Groupe rachète ses propres actions, elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition comme actions propres et viennent en déduction des capitaux propres. Les résultats des cessions d'actions propres sont comptabilisés directement en capitaux propres.

/ Capital social

Au 31 décembre 2021, le capital social d'ESI Group s'établit à 18 192 milliers d'euros et est constitué de 6 064 141 actions ordinaires d'une valeur nominale de 3 euros.

Le pourcentage d'auto-détention est de 5,7 % au 31 décembre 2021 contre 6 % au 31 décembre 2020. Le Groupe détient 344 014 actions propres acquises pour un coût historique de 3 894 milliers d'euros et présentant, à cette même date, une valeur de marché de 25 595 milliers d'euros. Ces actions se répartissent entre l'autocontrôle et le contrat de liquidité.

/ Distribution

ESI Group n'a procédé à aucune distribution de dividende au cours de l'exercice écoulé.

/ Transactions avec les parties non conférant pas le contrôle (minoritaires)

Les transactions avec les minoritaires sont comptabilisées directement en capitaux propres – se reporter aux Notes 3.1 et 3.2.

/ Actions propres

Au cours de l'exercice le nombre d'actions propres détenues a diminué de 20 164 actions.

NOTE 9.2. INTÉRÊTS MINORITAIRES

Lorsque, à la suite de pertes, la part revenant aux intérêts minoritaires devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts minoritaires.

NOTE 9.3. RÉSULTAT PAR ACTION

Le tableau ci-dessous détaille le résultat net – part du Groupe par action :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
RÉSULTAT NET PART GROUPE	(18 484)	1 425
Résultat net par action (en unité monétaire : euro)	(3,24)	0,25
Nombre moyen d'actions	5 704 319	5 649 786
Résultat net dilué par action (en unité monétaire : euro)	(3,24)	0,25
Nombre moyen d'actions diluées	5 704 319	5 706 998

Le seul effet dilutif correspond aux stock-options et aux actions gratuites accordées.

NOTE 10. Autres éléments de l'actif et du passif

NOTE 10.1. ÉLÉMENTS DE L'ACTIF

/ 10.1.1. Autres actifs non courants

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dépôts de garantie	2 793	2 661
Autres actifs long terme	210	236
Titres non consolidés	99	117
TOTAL AUTRES ACTIFS NON COURANTS	3 102	3 015

Les dépôts de garantie concernent les locations immobilières et aux affacturages des créances de crédit impôt recherche.

/ 10.1.2. Autres créances courantes

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Crédit impôt recherche (CIR)	3 579	3 172
Autres crédits d'impôts	163	1 880
TVA et autres créances	2 628	6 860
TOTAL DES AUTRES CRÉANCES COURANTES	6 370	11 912

Au 31 décembre 2021, la créance de CIR figurant à l'actif a pour origine l'exercice 2021.

ESI Group n'utilisant pas ses créances de CIR pour s'acquitter de l'impôt sur les sociétés, les créances font l'objet d'affacturage auprès d'un établissement financier. Au 31 décembre 2021, trois années de créances de CIR sont factorisées selon un contrat

déconsolidant. Les montants correspondants apparaissent ainsi dans les engagements hors-bilan et non pas en dette financière au bilan, et sont ceux des créances de CIR des exercices 2018, 2019 et 2020, qui ont été factorisées respectivement fin 2019 pour 2 659 milliers d'euros, fin 2020 pour 2 742 milliers d'euros et fin 2021 pour 2 831 milliers d'euros.

/ 10.1.3. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance concernent principalement des des souscriptions à des logiciels en mode de Saas et des contrats d'assurance, dont les abonnements et primes annuelles sont payés en début d'année.

NOTE 10.2. ÉLÉMENTS DU PASSIF

/ 10.2.1. Dettes fiscales et sociales et autres dettes courantes

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dettes sociales	18 250	15 095
Dettes fiscales	5 979	5 381
Autres dettes courantes	2 381	2 279
DETTES FISCALES ET SOCIALES ET AUTRES DETTES COURANTES	26 609	22 754

Au 31 décembre 2021 les dettes fiscales correspondent essentiellement à des dettes de TVA à hauteur de 3 907 milliers d'euros (contre 4 426 milliers d'euros à fin 2020).

/ 10.2.2. Provisions



Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, et que son montant peut être évalué de façon fiable.

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020	Dotations	Reprises	Impact capitaux propres (OCI)	Reclassements LT/CT	Écart de change	31 décembre 2021
Passifs sur contrats LT	—						—
Remise en état de locaux	148	115				4	268
Dettes de puts minoritaires	75		(14)	(62)		—	—
Risques divers	439	324	(276)		30	24	542
AUTRES DETTES ET PROVISIONS NON COURANTES	662	439	(289)	(62)	30	29	809
Risques sociaux et autres ^(a)	1 623	6 667	(1 148)		(30)	17	7 129
PROVISIONS PASSIFS COURANTS	1 623	6 667	(1 148)	—	(30)	17	7 129

(a) La provision correspond principalement aux coûts de départs dans le cadre de la restructuration du plan « OneESI 2024 - Focus to Grow ».

NOTE 11. Parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Pour les exercices clos au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, la rémunération versée aux trois mandataires sociaux d'ESI Group se décompose de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Rémunération fixe	793	1 204
Rémunération variable	—	0
Primes de déplacement	—	0
Avantage en nature	13	21
Rémunération administrateur	18	100
TOTAL	825	1 325

Transactions avec les parties liées

Néant.

NOTE 12. Honoraires des commissaires aux comptes

	2021						2020					
	KPMG		Ernst & Young		Total		Pricewaterhouse Coopers		Ernst & Young		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<i>(En milliers d'euros, hors taxe)</i>												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
■ Émetteur	226	86 %	198	62 %	424	73 %	164	57 %	195	53 %	359	55 %
■ Filiales intégrées globalement	29	11 %	110	34 %	139	25 %	80	28 %	153	42 %	233	35 %
Sous-total	255	97 %	308	96 %	563	98 %	244	85 %	348	98 %	592	90 %
Services autres que la certification des comptes												
■ Émetteur	7	3 %	12	4 %	19	2 %	17	6 %	7	2 %	24	4 %
■ Filiales intégrées globalement	—	— %	—	— %	—	— %	26	9 %	13	3 %	39	6 %
Sous-total	7	3 %	12	4 %	19	2 %	43	15 %	20	5 %	63	10 %
TOTAL	262	100 %	320	100 %	582	100 %	287	100 %	368	100 %	655	100 %

Le budget total des honoraires de certification des comptes individuels et consolidés de l'entité mère du Groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à 582 milliers d'euros. Les services autres que la certification des comptes rendus à

l'émetteur correspondent essentiellement à des attestations émises sur récapitulatifs de coûts dans le cadre de projets cofinancés et à l'attestation sur les covenants bancaires.

NOTE 13. Évènements postérieurs à la clôture

En février 2022, le conflit entre la Russie et l'Ukraine s'est aggravé. La situation évolue rapidement créant une forte volatilité sur les marchés de l'énergie, notamment en Europe. Compte tenu de l'escalade récente et rapide des événements et de l'imposition de sanctions supplémentaires, le Groupe évalue constamment

l'impact potentiel sur les résultats opérationnels du Groupe. Le Groupe n'a pas d'actifs ni d'opérations en Ukraine. Les chiffres d'affaires du Groupe avec les clients Russes ont représenté environ 1,49 % des revenus consolidés de 2021. Le solde des créances envers des clients Russes est nul au 31 décembre 2021.